



# BRABANT

# BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Présentation : Georges Van Assel

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : J.-E. Goossens, S.A.

Photogravure : Lemaire Frères

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 30 F. Cotisation : 150 F. Etranger : 170 F.

Siège : rue Saint-Jean 4

1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.

Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours

fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :

3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift „Brabant”, die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 250 F (pour l'étranger 290 F) au C.C.P. : 3857.76.

A l'année qui s'en va, par <b>Philippe Carrette</b>	3
Le Carmel Royal de Bruxelles, par <b>Geneviève C. Hemeleers</b>	4
L'Hôtel de Nassau, par <b>C. Derie</b>	8
La chapelle Notre-Dame de Luxembourg à Bornival, par <b>JH. Gauze</b>	14
Ohain au temps jadis, par <b>Ch. Hemeleers</b>	16
Geest-Gérompont-Petit-Rosière, par <b>Joseph Delmelle</b>	22
En regardant la tête du Tonnelier, par <b>Joseph Delmelle</b>	29
Béguinages de Belgique, par <b>Yvonne du Jacquier</b>	30
Renouveau à Villers-la-Ville, par <b>Yves Boyen</b>	41
Le prix 1969 des Métiers d'Art du Brabant, par <b>Maurice-Alfred Duwaerts</b>	50

## ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

A l'année qui s'en va : Hubert Depoortere; Le Carmel Royal de Bruxelles : Photo Promotion et Geneviève C. Hemeleers; L'Hôtel de Nassau : Atelier Roger Van Obberghen (Vilvorde); La Chapelle Notre-Dame de Luxembourg : JH. Gauze; Ohain au temps jadis : Fédération Touristique du Brabant et Claude Bridoux (photo de la Chapelle Saint-Jacques); Geest-Gérompont-Petit-Rosière : Hubert Depoortere, Georges de Sutter et Michel Delmelle; En regardant la tête du Tonnelier : Michel Delmelle; Béguinages de Belgique : Hubert Depoortere, Sergijsels-C.G.T. (béguinage d'Anderlecht) et Georges de Sutter (béguinage de Diest); Renouveau à Villers-la-Ville : Hubert Depoortere et Fédération Touristique du Brabant; Le prix 1969 des Métiers d'Art du Brabant : Hubert Depoortere.

Couverture : Pierre Bruegel l'Ancien : « Le Dénombrement de Bethléem », bois, 116 × 164,5. Signé et daté dans le bas à droite : « Bruegel 1566 ». Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts (Photo : le Berrurier).



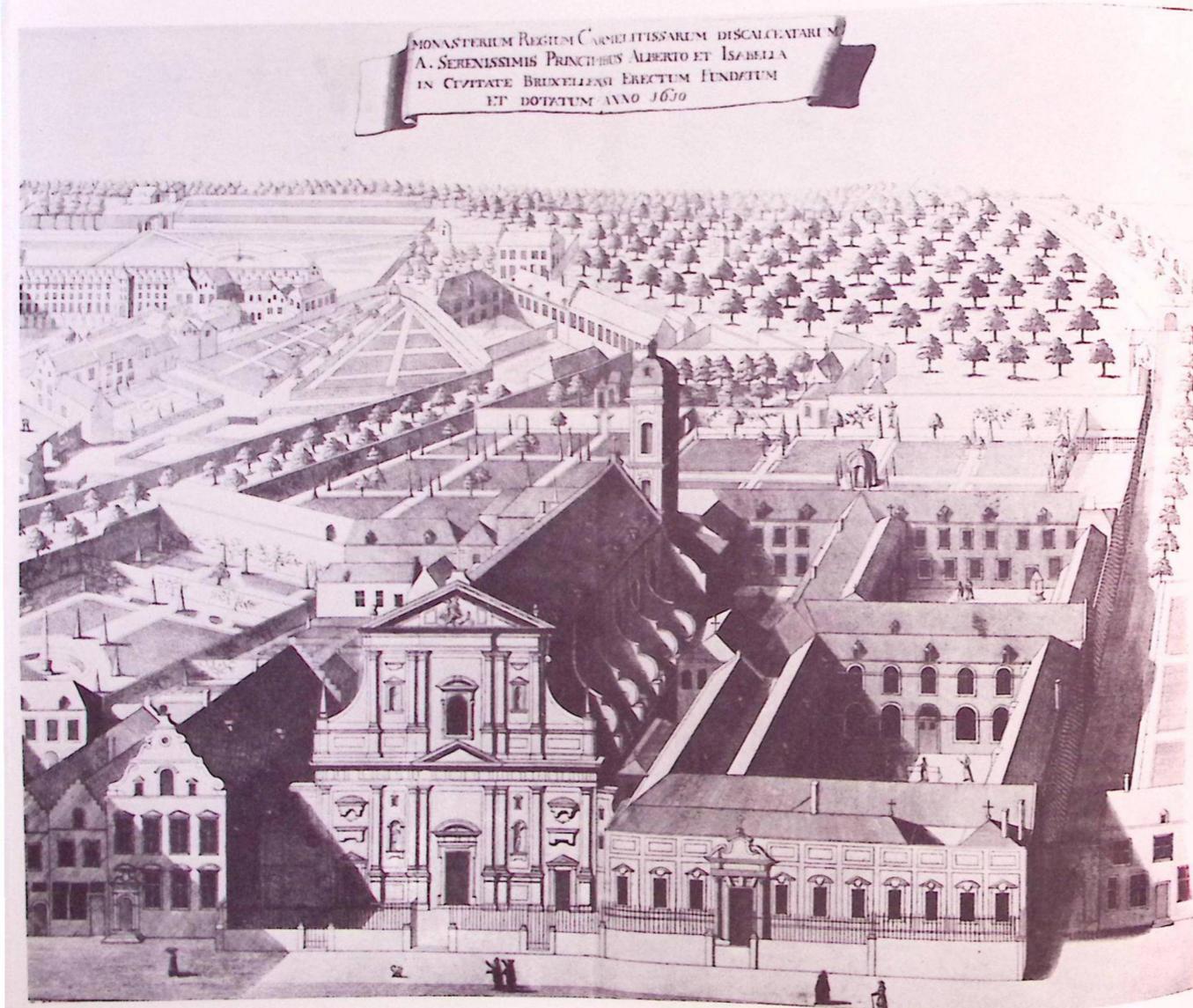
## *A l'année qui s'en va*

*Une année part une année vient  
Mes jours accrochés sont des trains.  
Les uns apportent l'espoir  
Les autres emportent au loin  
Les illusions perdues  
Et les amours sans lendemain.  
Une année a fini de brûler  
Consumée  
Il ne reste que la fumée  
Chassée  
Par le vent  
Du temps  
Du temps qui passe  
Et qui efface  
Les sourires des enfants  
Qui ont grandi  
Qui sont partis  
Se battre  
Pour une médaille d'argent  
Et qui sont morts  
En pleurant  
En serrant  
Dans leurs doigts  
Une médaille en or.*

# Le Carmel Royal de Bruxelles

par Geneviève C. HEMELEERS

MONASTERIUM REGIUM CARMELITISSARUM DISCALCETARUM  
A. SERENISSIMIS PRINCIPIBUS ALBERTO ET ISABELLA  
IN CIVITATE BRUXELLENSI ERECTUM FUNDITUM  
ET DOTICUM ANNO 1606



Le nom même de la fête de NOEL s'est longtemps confondu avec le cri des jours de liesse des foules du Moyen Age.

Aussi, le peuple avait-il adopté d'instinct un mot synonyme de joie, d'allégresse, à l'occasion de circonstances heureuses.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Sociétés de Rhétorique, à Bruxelles, fêtaient la Nativité en donnant des représentations de Mystères qui duraient huit jours.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les familles construisaient des crèches, ou « bethléems » à très vieux personnages. L'habitude subsiste de nos jours encore et, en Espagne notamment, elles sont appelées « belens ».

...Bethléem..., ce petit bourg sur une montagne de Judée, à deux lieues de Jérusalem, surnommé Ephrata afin de le distinguer d'un autre Bethléem situé à 10 lieues au N.-O. de Génésareth. ...Bethléem et l'étable où l'Enfant Jésus naquit vraisemblablement vers l'an 749 de Rome...

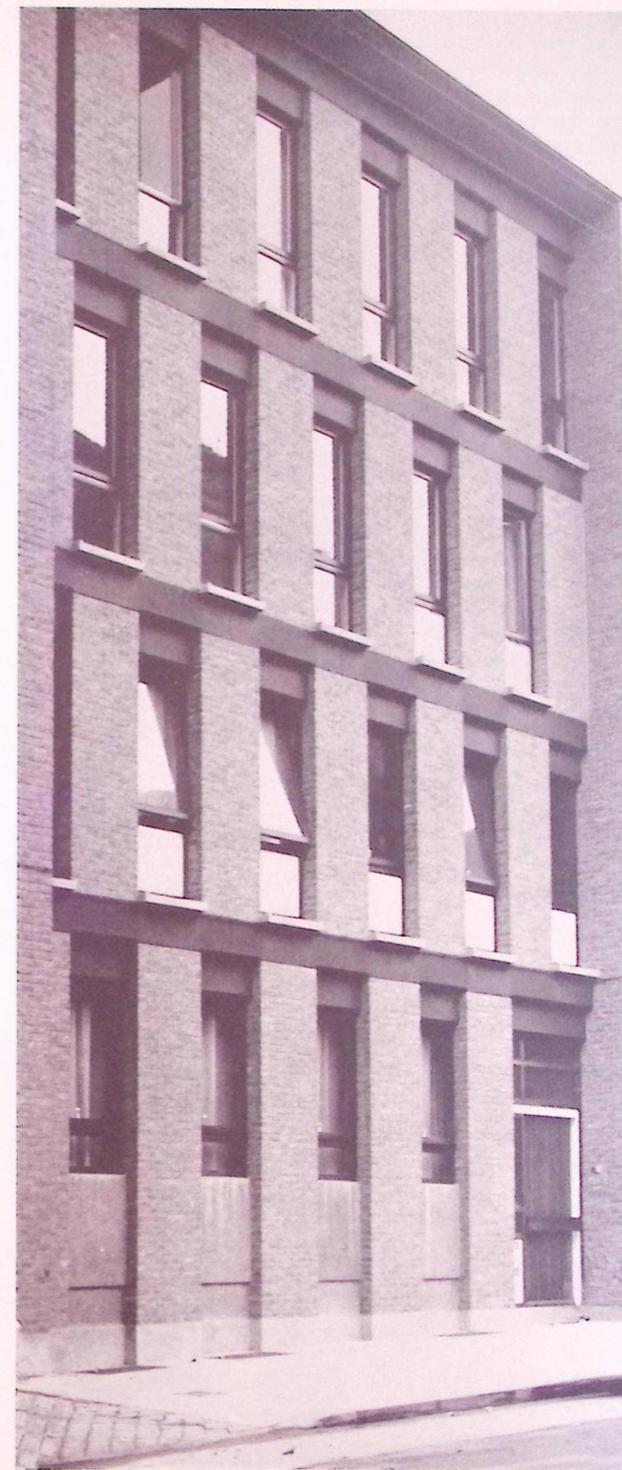
Bien des reconstitutions de cet événement ont été faites depuis deux millénaires, mais je n'en connais pas de plus charmante représentation que celle de la crèche naïve et tendre que le Carmel Royal de Bruxelles conserve pieusement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Le Carmel Royal de Bruxelles a toute une histoire.

La crèche aussi a la sienne : modeste, anonyme, touchante.

En 1606, l'Infante Isabelle, devenue Archiduchesse par son mariage avec Albert d'Autriche, son cousin, souverain des Pays-Bas, ayant connu personnellement Thérèse d'Avila en Espagne (née Thérèse de Ahumada à Avila en 1515, entrée en religion à 18 ans, morte au couvent d'Albe en 1582), souhaita avoir auprès d'elle, dans le royaume de son mari, quelques-unes des Carmélites déchaussées de la

Trois siècles et demi ont passé et avec eux bien des événements, de sorte que la façade quasi rigide à force d'ausiérité du Carmel actuel, sis à Saint-Gilles (photo de droite), ne rappelle en rien les formes joliment contournées du premier monastère érigé en 1610 tel qu'il est reproduit dans le Grand Théâtre Sacré du Brabant (gravure de gauche). Trois siècles et demi ont passé... les formes ont changé, mais l'esprit de la grande Thérèse d'Avila, lui, demeure.



Réforme de Thérèse d'Avila et de Jean-de-la-Croix.

Cette grande mystique que fut Thérèse d'Avila, cette intelligente organisatrice à l'énergie virile, fut aussi l'un des plus célèbres écrivains espagnols de son temps.

Les moniales thérésiennes arrivèrent à Bruxelles en janvier 1607 pour s'installer définitivement dans leur premier monastère en mars 1611.

Elles étaient conduites par Mère Anne de Jésus (dans le monde, Anne de Lobera), coadjutrice, compagne des luttes et fervente continuatrice de Thérèse d'Avila. Mère Anne de Jésus fut une figure éminente dont on retrouve la trace dans beaucoup de Carmels existant actuellement dans le monde (il y en a 590 et environ 12.000 religieuses). Elle mourut en mars 1621. Une demande en béatification fut introduite alors auprès de la Cour de Rome. Elle est toujours en suspens.

L'Ordre devait connaître des fortunes diverses au cours des siècles. A l'origine, protégé par les Archiducs, il prospéra et inspira de nombreuses vocations. Celles-ci permirent d'étendre à la province le nombre des monastères : Louvain, Mons, Malines, Gand, Anvers, Tournai, Bois-le-Duc, Bruges, etc...

Le temps coula paisiblement jusqu'au moment où Joseph II décréta, en mars 1783, la suppression des «...couvents de l'un et l'autre sexe où l'on ne mène qu'une vie purement contemplative

Dans ces personnages familiers de la crèche du Carmel, on se plaît à reconnaître des dignitaires de la Cour des Archiducs Albert et Isabelle.

parfaitement inutile à la Religion, à l'Etat et au prochain... ».

Le couvent et son église furent vendus et démolis. Les religieuses furent recueillies par Madame Louise de France, fille de Louis XV, Prieure du Carmel de Saint-Denis sous le nom de Mère Thérèse de Saint-Augustin. L'exil dura sept ans.

En 1789, la Belgique se révolta contre Joseph II. Aussitôt le pays rappela les Carmélites qui furent accueillies en 1790 à l'Abbaye bénédictine de Forest. Des dons charitables, ensuite, leur permirent d'acheter une partie de l'hôtel des princes de Tour et Taxis au Grand Sablon, où elles vécurent très pauvrement. Mais, en 1794, la Belgique subit la domination française qui devait durer 20 ans. Les Jacobins persécutèrent en premier lieu la religion. En 1796, les Carmélites durent abandonner leur couvent qui fut vendu comme bien national. Elle réussirent à se cacher grâce à des concours amicaux.

Le Coup d'Etat du 18 Brumaire et la politique d'apaisement du Premier Consul amena la signature du Concordat de 1801 et le rétablissement des libertés religieuses.

Les Carmélites étaient petitement logées à ce moment-là dans une maison offerte par des âmes d'élite, située au coin de la rue de Ruysbroeck et de la rue Sainte-Anne, quand un gentilhomme d'origine espagnole leur offrit



Marie, sous les traits de l'Archiduchesse Isabelle, tel du moins le veut la tradition

une large hospitalité dans un immeuble voisin du sien, rue Haute.

Mais, hélas, les années mauvaises recommencèrent en 1815 avec le règne de Guillaume d'Orange auquel les Puissances avaient abandonné la Belgique. Ce souverain calviniste reprit la politique de Joseph II à l'égard des Ordres religieux.

Il décida l'interdiction du recrutement



...et Joseph sous ceux de l'Archiduc Albert (Crèche du XVII<sup>e</sup> siècle, conservée au Carmel).

des novices. Ainsi donc, les Ordres religieux devaient s'éteindre par manque de « sang nouveau ». Ceci, d'ailleurs, n'arrêta pas le zèle des postulantes clandestines et le Carmel, notamment, passa outre aux défenses... Heureusement le patriotisme des Belges fit éclater la Révolution brabançonne de 1830 dont la réussite apporta, enfin, la liberté et l'indépen-

dance par la création d'un royaume libre de toute ingérence étrangère.

Pour les Ordres religieux aussi, cette victoire signifiait la paix et la continuation de la vie monastique sans entraves.

Les Carmélites décidèrent donc, en 1833, de construire un nouveau monastère au coin de la rue aux Laines et de la rue du Cygne (l'actuelle rue des Quatre-Bras). Elles en prirent possession en 1834. Cependant, 55 ans après, par les expropriations massives effectuées, en 1889, dans ce quartier pour la construction du nouveau Palais de Justice, elle durent — une fois de plus — chercher asile ailleurs.

Elles trouvèrent alors — grâce à une aide dévouée — un vaste terrain rue de la Source où fut bâti le couvent : longue façade en briques rouges derrière laquelle se cachaient des locaux spacieux et clairs dans un magnifique jardin planté de vieux arbres.

Mais... mais, depuis 1967 de nouveaux changements sont intervenus : la chapelle à front de la rue de la Source (déjà accessible au public) est devenue, à la demande de l'Archevêché, la paroisse Saint-Bernard. De fil en aiguille les bâtiments conventuels se sont concentrés maintenant rue de Lausanne.

Après ce bref exposé, revenons à la crèche.

Il est notoire, chez les Mères Carmélites, qu'au cours des siècles et parmi

tant de vicissitudes, l'Ordre vécut dans la pauvreté, souvent même dans le dénuement. A ces moments-là, les religieuses firent des travaux de couture, de la dentelle, des ouvrages de tricots, de crochets; elles confectionnèrent des hosties (ce qu'elles font toujours); elles fabriquèrent des chapelles miniatures, des reliquaires, des crèches (de nos jours d'ailleurs, elles exécutent encore des sujets en cire pour peupler les crèches).

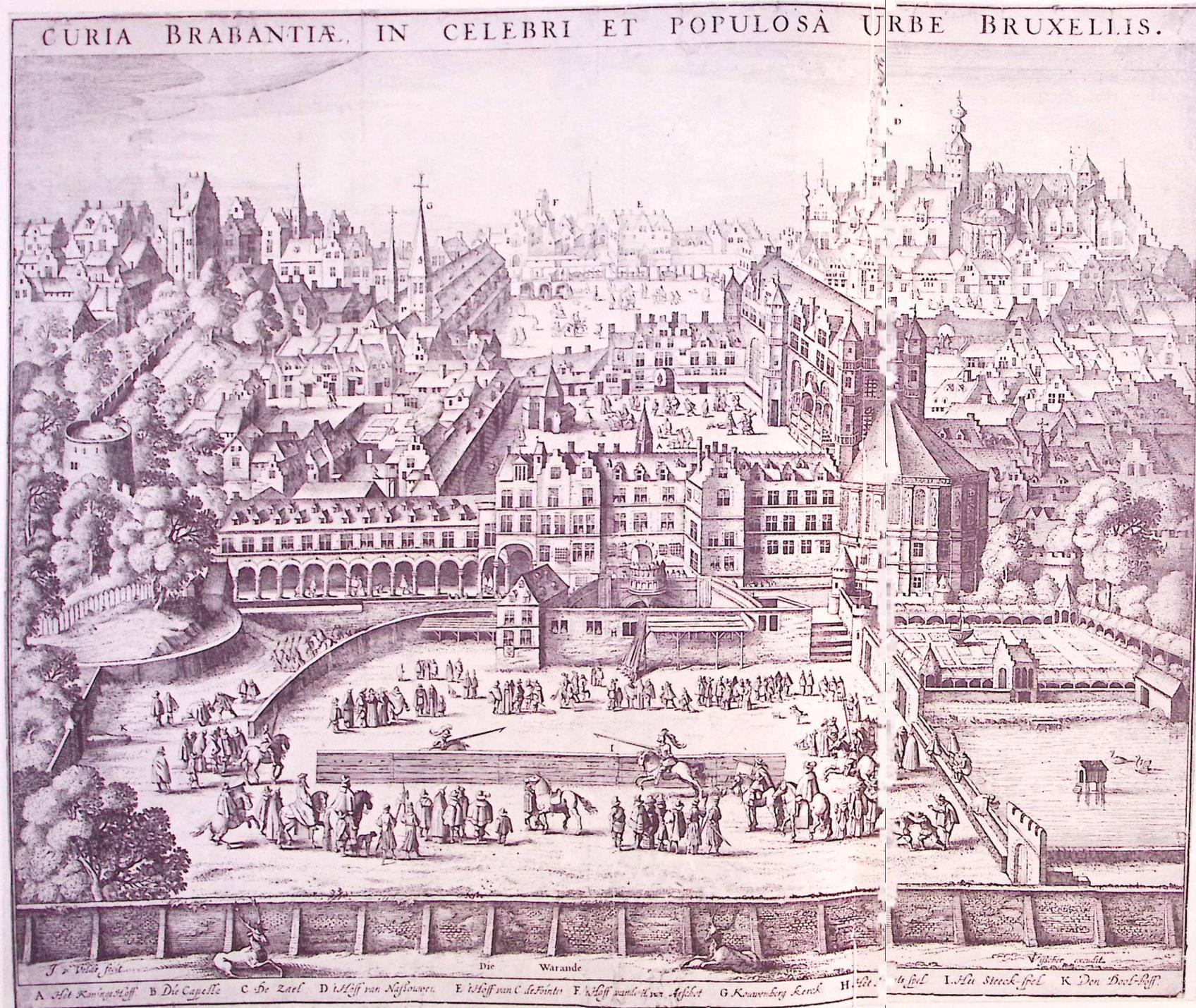
Il est notoire aussi que la crèche, que j'ai pu voir conservée dans une annexe près de la chapelle privée, date du XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs figurines, taillées dans le bois, sont plus anciennes même. La peinture est relativement récente; les vêtements aussi qui sont variables, d'ailleurs.

Il est de tradition que certaines de ces effigies primitives représentent les traits de l'Archiduc Albert, en Joseph; ceux de l'Archiduchesse Isabelle, en Marie; les autres étant des dignitaires de leur Cour.

Malheureusement, l'Enfant Jésus a disparu au cours des multiples pérégrinations qu'a subies l'Ordre.

La position des personnages n'est pas immuable. Ils sont nombreux et mobiles. Leurs visages sont empreints d'ingénuité, de candide piété, d'étonnement aussi. Ils vivent encore l'événement prodigieux qui, une nuit d'automne, allait être la source de la transformation de l'avenir du monde.





# L'Hôtel de Nassau,

berceau de notre  
Musée des Beaux-Arts

par C. DERIE

DANS ses « Délices du Brabant », publiées à Amsterdam en 1759, M. de Cantillon nous parle d'un grand nombre d'hôtels dispersés de côté et d'autre dont les principaux sont ceux de Nassau ou d'Orange, d'Arenberg, de Berghes, de la Tour et Tassis, de Ligne, d'Epinoy, de Rubempré, celui d'Egmont avec son labyrinthe, celui de Bournonville où il y a de beaux jardins, ceux de Croy, de Hornes, de Westerloo et d'Ursel. Cependant si ces maisons de seigneurs donnent beaucoup d'éclat, on peut dire aussi que celles de particuliers contribuent fort à les ternir. Excepté celles qui se trouvent bâties depuis quelques années, elles sont

Le Coudenberg au XVII<sup>e</sup> siècle. L'Hôtel de Nassau figure sous la lettre D.

toutes anciennes et mal ordonnées, la plupart obscures et humides, plusieurs enduites au dehors d'une couche de blanc et de rouge, à la façon des guinguettes et des auberges de village. D'ailleurs les fenêtres en sont si petites, les vitrages à losanges si garnis de plomb, les volets si chargés de ferrailles, les barres de fer si prodiguées partout, qu'extérieurement elles ressemblent à des prisons et sont à peu près telles au dedans. C'était une opinion et pourtant, si — en général — ces anciens hôtels ne payaient pas de mine les richesses ne s'étalant pas sur leurs façades, celles-ci existaient bien souvent à l'intérieur.

Nous nous arrêterons pour le moment à l'Hôtel d'Orange ou de Nassau dont la Chapelle Saint-Georges, qui, après moult discussions, a été incorporée dans les bâtiments de la Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, reste l'unique vestige.

Le premier manoir édifié sur l'emplacement de l'Ancienne Cour, était contemporain du Palais des Ducs de Brabant. Jean III comptait dans ses bonnes relations le chevalier Guillaume de Duvenvoorde, qui était à la tête d'une belle fortune acquise au service du comte de Hollande. Très influent à la Cour, de Duvenvoorde fonda à Bruxelles — à l'endroit de la Porte de Hal actuelle — un couvent de Riches Claires. Ne voulant être en reste avec son Maître, il fit ériger, en 1346, une splendide habitation qui, par héritage, échut à la famille d'Orange-Nassau dont le chef Engelbert, comte de Nassau et chevalier de la Toison d'Or, agrandit le Palais au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En voici la description que nous relevons dans l'« Histoire de l'Architecture en Belgique » sous la plume de Schayes : « C'était un vaste quadrilatère construit en pierre de taille et renfermant une grande cour, bordée d'une galerie ou portique à colonnes cylindriques et à arcs surbaissés que surmontaient deux étages de fenêtres rectangulaires et croisées. Six tours ou tourelles couronnées de flèches en bois surgissaient aux angles et au centre des bâtiments de cette cour. La façade extérieure, bien que d'une architecture régulière, était néanmoins d'un aspect fort pittoresque par sa porte bâtie en

forme de donjon, par sa haute et belle tour octogone et les nombreuses tourelles qui flanquaient partout les parties supérieures de l'édifice ».

A l'extrémité de son hôtel, de Duvenvoorde avait ajouté une chapelle dédiée à Saint Georges. Celle-ci fut rebâtie en 1516 et dénommée chapelle de Nassau. Ses fenêtres ogivales à meneaux flamboyants, sa tribune garnie d'une élégante balustrade du même style étaient aussi remarquables que ses trois longues et minces colonnes qui supportaient la voûte surbaissée à nervures croisées.

Albert Durer, lors de son passage en Belgique, y avait remarqué un tableau d'Hugo van der Goes (1).

Dans les « Archives des Arts, Sciences et Lettres » (2) A. Pinchart dresse l'inventaire des tableaux et tapisseries qui ornaient l'Hôtel de Nassau en 1568 et 1618; celui-ci comprenait 58 œuvres. Pendant les troubles des Pays-Bas les biens du Taciturne, dont l'Hôtel d'Orange, furent mis sous séquestre. Ce n'est qu'en 1731, après l'incendie du Palais des Ducs de Brabant, que l'hôtel redevint résidence princière. Y logea le comte Visconti, grand Maître de la Cour, auquel succéda l'archiduchesse Elisabeth. En 1750, la princesse douairière d'Orange vendit le domaine, pour 60.000 florins de Hollande, à Charles de Lorraine, gouverneur général, qui — à grands frais — y effectua pas mal de transformations et le peupla de précieux tableaux et antiquités.

Nous avons encore eu l'occasion d'admirer, avant les dernières démolitions, les statues sculptées par Delvaux, entre autres l'Impératrice Marie-Thérèse en costume antique ainsi que l'Hercule, au pied de l'escalier d'honneur dont la rampe en bronze doré représentait les travaux d'Hercule et, levant les yeux, de remarquer le plafond décoré par le peintre bruxellois Verschoot et représentant l'Olympe. Au début de ce siècle, le conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Royale occupait l'ancien salon dans lequel le duc Charles de Lorraine donnait ses audiences et la salle du Musée de peinture s'ouvrait en face de la tapisserie de Teniers et le cabinet de travail du duc.

Dans « Bruxelles à travers les Ages » Louis Hymans nous détaille ce berceau de notre Musée des Beaux-Arts : « Ce cabinet était orné de dessins chinois sur papier de riz. On l'a reconstitué en entier à l'extrémité de la galerie de Rubens, à l'entrée du Belvédère. Un des anciens meubles en laque de ce cabinet se trouve au musée de la porte de Hal. La chambre à coucher du prince était contiguë à son cabinet de travail. Les salles occupées par la collection Goethals et le cabinet des estampes étaient les salons de réception. Toutes ont encore de jolis plafonds sculptés en stuc par des artistes italiens. Enfin la grande salle du Musée était la salle du Trône ». L'auteur écrivait ceci en 1880/1882.

L'Ancienne Cour passa ensuite par diverses destinations. Sous la République et l'Empire elle devint le siège d'un lycée, d'une Académie universitaire et d'une école de chant. L'ancien jardin de l'hôtel de Nassau, en 1797, devint un jardin botanique (3) qui disparut en 1825 pour l'édification du vaste bâtiment de l'Exposition de l'Industrie, en 1830, occupé jusqu'en ces dernières années par la Bibliothèque Royale (4). Depuis le 18 novembre 1816, elle était le siège de l'Académie Royale des Sciences et belles Lettres, ce qui nous mène au but de notre étude.

La rotonde conduisait au Musée de peinture qui a été réalisé non sans peine. L'histoire en vaut d'être contée. Nous la trouvons avec force détails dans le très intéressant ouvrage de M. Edouard Fétis, membre de la Commission Administrative du Musée : « Catalogue descriptif et historique du Musée Royal de Bruxelles », Edit. Van Buggenhoudt 1864.

C'est une opinion généralement accréditée que le Musée de Bruxelles doit son existence à l'arrêté du 14 fructidor an VIII qui décréta la formation de quinze collections de tableaux départementales dans les villes de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Bruxelles, Marseille, Rouen, Nantes, Dijon, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes Nancy. Cette opinion est cependant en contradiction manifeste avec les faits. L'administration locale de Bruxelles avait pris, longtemps avant la



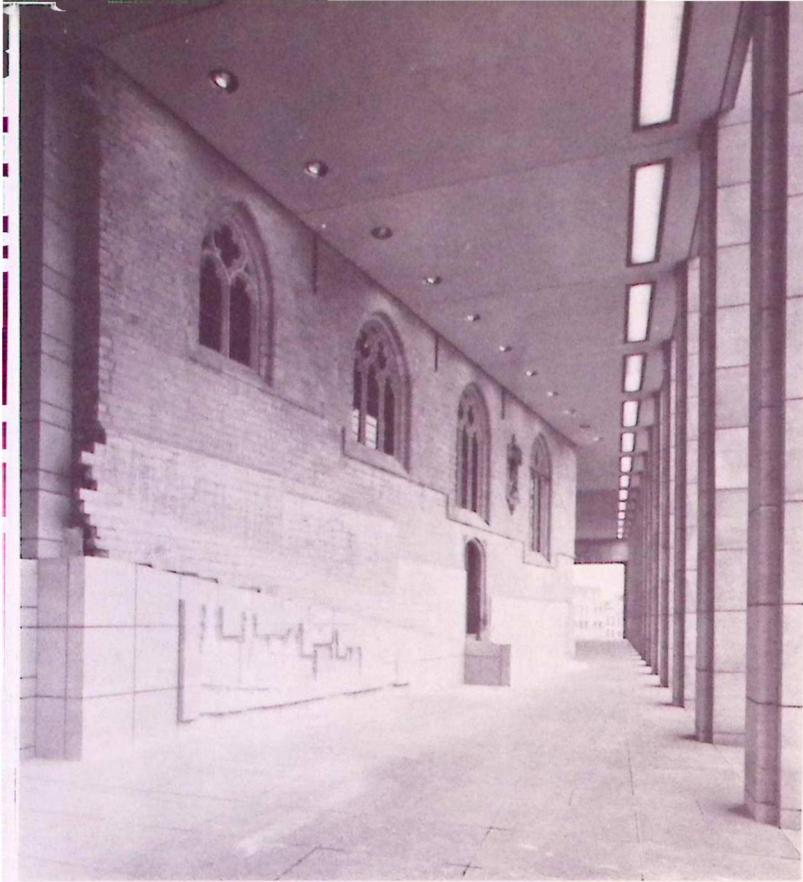
Incendie de l'Hôtel de Nassau, le 24 novembre 1701, d'après une gravure d'époque.

publication de cet arrêté, l'initiative de la création d'une galerie publique dont elle possédait les éléments, ce qui était fort heureux pour elle, attendu que la part qui lui échut dans la distribution des tableaux tirés des magasins du Louvre et de Versailles était loin de suffire, comme on le verra plus loin, à former une collection digne de mériter l'épithète de musée. Lors de l'invasion de la Belgique par les armées françaises, en 1794, les commissaires républicains enlevèrent des couvents supprimés et des églises tout ce qui s'y trouvait d'objets d'art. Les œuvres des grands maîtres de notre école furent expédiées par eux à

Paris; celles qu'un nom célèbre n'avait point signalées à leur attention furent laissées à Bruxelles, où la totalité des tableaux et des sculptures enlevés aux différentes localités de nos provinces avait été transportée. Dès l'année suivante, en 1795, l'idée vint à l'administration locale de Bruxelles de se servir des tableaux dédaignés par les commissaires républicains, pour former une collection dans laquelle les jeunes artistes trouveraient des moyens d'instruction et qui pourrait offrir quelque attrait aux étrangers. Le promoteur de cette idée fut La Serna Santander, homme instruit, actif, plein de zèle

pour le progrès des sciences, des lettres et des arts, qui fut le véritable fondateur de la bibliothèque publique de Bruxelles et qui donna le plan d'un musée national. Ce fut à cet homme distingué, dont on ne saurait trop honorer la mémoire, qu'on dut de ne pas voir périr, dans les magasins où ils étaient accumulés, les livres et les tableaux abandonnés par les commissaires français. La Serna, absorbé par les soins que réclamait l'organisation de la Bibliothèque, ne pouvait pas s'occuper de la réalisation du Musée. Cette mission échut à M. Bosschaert, avocat bruxellois.

La compétence de Bosschaert en ma-



Après de longs palabres, la Chapelle de Nassau fut heureusement maintenue « in situ ».

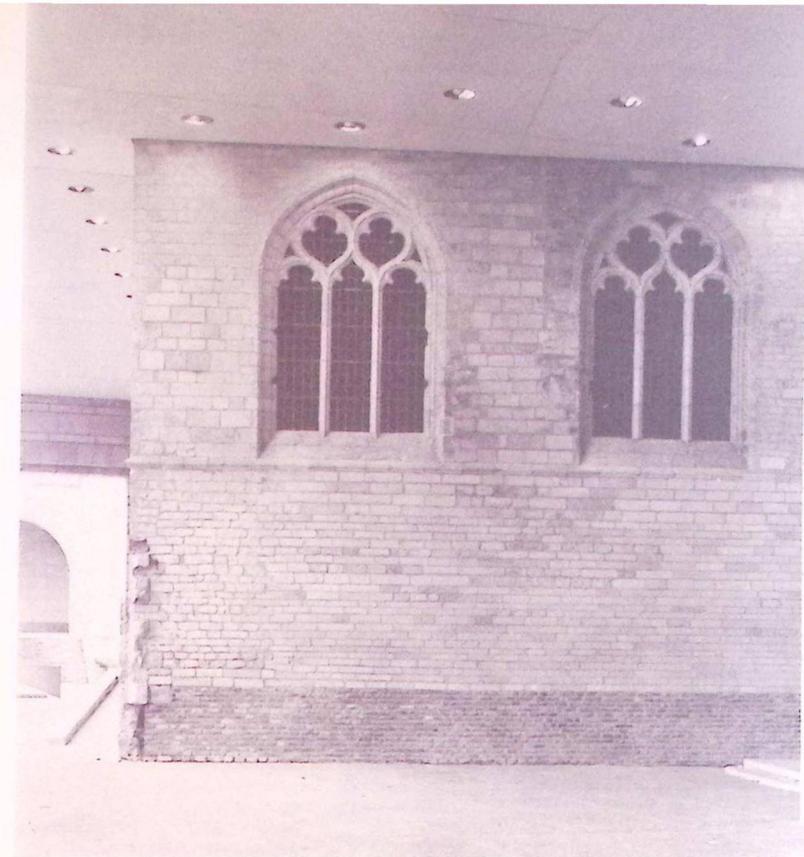
tière d'art était assez bien établie pour qu'en 1782, M. d'Angevillers, surintendant des bâtiments de France, le chargeât de faire à Munich, des acquisitions de tableaux pour la galerie de Versailles. Sous Joseph II, Bosschaert reçut une mission qui le préparait, en quelque sorte, à celle qu'il devait être appelé à remplir plus tard comme organisateur du Musée de Bruxelles. Bosschaert se mit activement à l'œuvre; mais le premier travail qu'il avait à faire était long et délicat. Tous les tableaux entassés dans les locaux de la Chambre des Comptes et de l'Orangerie n'étaient pas des chefs-d'œuvre; il s'en trouvait beaucoup de médiocres et beaucoup aussi absolument mauvais. Bien que d'un intérêt captivant et curieux à la fois, nous devons renoncer à relater l'histoire de la constitution de ce premier noyau d'œuvres de base de notre Musée. Nous n'ignorons pas

combien M. Bosschaert s'est dépensé, quoique assisté d'un jury de huit membres. Ses voyages entre Bruxelles et Paris durèrent plusieurs années et, pour le surplus, sans disposer d'aucun budget. A ce propos, il est bon d'emprunter le texte de M. Fétis : « On croit rêver lorsqu'on parcourt les comptes de cette époque (1802-1810) et lorsqu'on voit payer trois cent cinquante francs la grande « Noce flamande » de Van Thulden; cent quatre-vingt-dix francs la « Dame hollandaise à sa toilette », attribuée à J.B. Weeninx et dans tous les cas une perle du Musée; deux cent quarante-deux francs un paysage d'Arthois avec des figures de Teniers le Vieux, etc. ». Encore dans le rapport où il fait mention de ce dernier tableau, Bosschaert s'en excuse-t-il comme d'une folie en disant : « Le Musée n'ayant rien de ce maître, dont les tableaux sont très chers, je me suis décidé à cette acquisition ».

Quelle collection n'aurions-nous pas, si la commune avait fixé dès lors à vingt mille francs l'allocation annuelle accordée au Musée pour ses achats et si cette somme avait été dépensée par un homme de goût ! (5) Par lettre du 1<sup>er</sup> avril 1811, le préfet fit connaître au maire qu'il venait d'être officiellement informé que trente et un tableaux, provenant de la collection du Louvre, venaient d'être accordés au Musée de Bruxelles et que le chevalier Denon était autorisé à les mettre à sa disposition. Il ne restait plus, d'après la dépêche du préfet, qu'à les faire prendre à Paris par une personne possédant assez de connaissances pour en soigner l'emballage et le transport. Cette personne ne pouvait être que Bosschaert; il fut, en effet, chargé par le maire d'aller à Paris recevoir les tableaux dont le Musée de Bruxelles venait d'être gratifié inopinément. Après avoir vivement sollicité pour les obtenir, cinq ans auparavant, il s'était sans doute lassé d'attendre et d'espérer, car il n'en était plus question depuis longtemps, ni dans ses rapports, ni dans sa correspondance. Le corps municipal de Bruxelles adressa au ministre de l'Intérieur une lettre de remerciements pour l'octroi de 31 tableaux : « C'est à la patrie de Rubens et de Van Dyck, écrivait-il, qu'il appartient de s'enorgueillir des chefs-d'œuvre de la peinture. Nulle part on n'en sentira mieux le prix ». Voici la liste des tableaux accordés au Musée de Bruxelles par le décret du 15 février 1811, ordonnant une nouvelle distribution des richesses surabondantes du Louvre entre les villes de Lyon, Bruxelles, Grenoble, Caen et Toulouse :

Ecole de SCHIAVONE : Saint Sébastien;  
 TINTORET : un Martyre, esquisse;  
 SALLAERT : une Procession;  
 id. : autre Procession;

Gothique tertiaire et architecture moderne, un hymen qui n'a rien d'une mésalliance.



Copie de Jules ROMAIN : une Bataille;  
 Ecole du CARAVAGE : le Christ mort;  
 TITIEN : Portrait en pied d'un Guerrier;  
 Michel COXCIE : le Déluge;  
 RUBENS : Saint Bavon;  
 JORDAENS : Saint Martin guérissant un possédé;  
 VANDERMEULEN : la vue de Tournay;  
 J.-C. PROCACCINI : Saint Sébastien secouru par les Anges;  
 Paul VERONESE : Junon versant ses Trésors sur Venise;  
 Dit du SOVARA : le Christ au tombeau;  
 Paul VERONESE : la Vierge, l'Enfant Jésus et Sainte Catherine;  
 Gaudenzio FERRARI : Jésus adoré par les anges et un cardinal;  
 ALBANE : Adam et Eve;  
 P. de CHAMPAGNE : Saint Etienne;  
 Id. : Saint Ambroise;  
 GUIDE : Saint Gêrôme, Saint Thomas et la Vierge;  
 Id. : une Sybille;  
 Léandro BASSAN : l'Assomption;  
 TINTORET : un Sénateur vénitien;  
 Frans FLORIS : trois Têtes sur un panneau;  
 Ecole FLORENTINE : Vulcain dénonçant aux dieux l'infidélité de son épouse;  
 CIGNANI : la Vierge, Jésus et les Anges;  
 Sasso FERRATO : une tête de Vierge;  
 Cru de FAXOLOS : la Vierge, Jésus, un Ange;  
 Maria TINTORET : un Repas;  
 CANALETTI : Intérieur de Saint-Marc;  
 Id. : une vue de Venise.  
 Cette liste a été transcrite d'après l'état original de transmission accompagnant l'envoi de 1811. Des échanges, des restitutions, des attributions ont été opérés. Le Musée vivait sous une administration pleine de bonne volonté, mais dépourvue d'initiative. La chute de l'empire français et la constitution du royaume des Pays-Bas vinrent lui imprimer une violente secousse. Il fit des pertes d'une part, des acquisitions de l'autre; il

eut des craintes, des espérances et finalement se retrouva, après une vive agitation, dans une situation peu différente de celle où il était auparavant. Après la chute de Napoléon, en 1815, la Belgique eut le droit de revendiquer légalement les objets d'art que lui avaient enlevés les commissaires de la République. Une commission dans laquelle figuraient deux peintres distingués, MM. Odevaere et Ommeganck, fut chargée d'aller reconnaître à Paris ces trésors qui rentrèrent à Bruxelles le 20 décembre, chargés sur dix chariots arrivés par la route de Mons. (6) De cet envoi on retirait successivement : la Généalogie de la Vierge, par Quentin METSYS; le Saint Martin, de VAN DYCK; la Mort de la Vierge, de COXCIE; les Ermites nourris par le corbeau, de de CRAYER; les Doyens du Serment de l'arbalète, de de CRAYER; le Portement de Croix, de RUBENS; l'Assomption de Sainte Ca-

therine, de de CRAYER; le Christ sur les Genoux de la Vierge, de RUBENS; l'Assomption de la Vierge, de RUBENS. Inutile de dire que toutes ces œuvres avaient subi des avaries et dégradations et il fallut énormément de temps et de précautions pour les restaurer et les remettre en un état normal. Telle fut l'origine de notre Musée de peinture, aujourd'hui un des plus riches de l'Europe (7)...

(1) Probablement les « Sept Sacrements de l'Eglise ».  
 (2) Gand 1881.  
 (3) Société de Flore qui acquit un renom international.  
 (4) Transférée à l'Albertine.  
 (5) Il s'agissait d'une esquisse de Jordaens représentant l'Entrée triomphale du prince d'Orange à La Haye acquise pour F 600,—.  
 (6) M. Bosschaert, président de droit de la Commission appelée à recevoir cet envoi, mourut à ce moment.  
 (7) Dixit L. Hymans en 1882.



A Bornival

## La chapelle Notre-Dame de Luxembourg

par JH. GAUZE  
O. R. O. M. J.-C.

UNE ancienne chapelle dédiée à la T.S. Vierge Marie retrouvera bientôt sa place dans l'Histoire locale d'un petit village du Roman Pays de Brabant.

**Bornival** : tel est toujours le nom porté par l'un de nos plus anciens villages du Brabant, qui a encore conservé quelque chose de son caractère du Moyen-Age.

Il s'est, en effet, formé d'une ancienne Seigneurie, qui se trouvait isolée au milieu des domaines de l'abbaye de Nivelles et des Seigneurs d'Enghien; son nom, remplaçant celui de « Pourbais », n'apparaît cependant qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> S. (1).

Cette petite et riante localité conserve, encore de nos jours, quantité de lieux-dits, lesquels ne sont pas prêts de s'éteindre, malgré les transformations modernes de certaines parties du terroir et aussi la disparition, inévitable et successive, des générations, lesquelles se les transmettent de père en fils.

On sait que ces lieux-dits désignent, en principe, des terroirs cultivés, ils peuvent donc être liés à l'Histoire de la culture; ces noms de terroirs sont oraux aussi bien que locaux, portent, plus ou moins, leur sens en eux-mêmes et sont susceptibles d'être finalement remplacés par d'autres quand change la culture, la physionomie du lieu ou encore quand le mot vieillit; toutefois l'étude des

lieux-dits ne saurait être faite sans le réactif des formes orales recueillies de la bouche des paysans, et, historiquement sans recherches d'archives.

Pour en asseoir solidement l'étymologie, il faut évidemment connaître le patois local, la physionomie des lieux, l'évolution des cultures, l'Histoire et les usages locaux.

On rencontre également les noms d'anciens propriétaires, très fréquents aussi sont les noms qui évoquent des arbres, des plantes sauvages ou des cultures etc...; c'est ainsi que nous trouvons, à Bornival, un nombre assez important de lieux-dits tels que : Bois d'en Bas, Fontaine Barbette, le Castia, le Mascou, le Croiseau, le petit Paradis etc... tous endroits demeurés chers à nos Aïeux. Le lieu-dit, qui nous préoccupe aujourd'hui, est voué à la Mère de Dieu, la T.S. Vierge Marie, et, connu depuis deux siècles déjà sous le nom de « Chapelle Notre-Dame de Luxembourg ».

Cet oratoire situé quelque peu en retrait, en aval, sur la rive droite de la Thines et surplombant la rivière, est un quadrilatère muni d'un chœur semi-hexagonal, au toit recouvert d'ardoises, surmonté d'une croix en fer forgé, il est muni de deux baies qui se font face; il fut construit par des habitants du lieu et dédié à N.D. de Luxembourg; on y venait prier en faveur des Pauvres Affligés, ainsi

que l'atteste une pierre, monogramme, située au-dessus de la porte d'entrée, et dont l'inscription est conçue en ces termes :

« Marie Dans Ce Liev assiste Les paVvres affLigés »  
(1767)

Une autre pierre placée dans le mur de façade, à gauche de la porte, rappelle le pieux souvenir de la construction :

A LHONNEUR DE  
DIEU ET LA VIERGE A  
FAIT BATIER CETTE  
CHAPELLE IOSEPH PECHIER  
CATERINNE BRICMAN SON  
EPOUSE NOTRE DAME  
DE LUXEMBOURG PRIE  
POUR NOUS L AN 1767

A droite de la porte nous trouvons une autre inscription — pierre commémorative — rappelant le ministère exercé dans la localité par l'un de ses anciens curés, lequel, en son temps, ne ménagea, ni son temps, ni sa science, ni surtout sa charité en faveur des malades. Se rappelait-il, sans doute, constamment, le but de la construction de la chapelle et la dévotion à la T.S. Vierge Marie sous le vocable de « Consolatrice des Affligés »; nous lisons sur cette pierre :

A LA PIEUSE MEMOIRE DE MONSIEUR  
L'ABBE LOUIS SMARS ANCIEN CURE  
DE BORNIVAL 1855-1933.

Pourquoi trouvons-nous en ce lieu la dévotion à Notre-Dame de Luxembourg ? L'Histoire peut nous révéler bien des choses à ce sujet, aussi en ouvrant ses « cahiers » nous constatons que le sympathique petit village connut bon nombre de propriétaires, hauts dignitaires seigneuriaux, qui portèrent, ajouté à leur patronyme, celui de « Luxembourg »; nous verrons ainsi Bornival passer, on ne sait par suite de quelles circonstances entre les mains d'un Pierre de Luxembourg, seigneur d'Enghien en 1429, celui-ci eut pour successeurs, Louis de Luxembourg, Pierre de Luxembourg, Marie de Luxembourg, Charles de Luxembourg; nous trouverons aussi le chevalier François de Luxembourg et un autre Charles de Luxembourg en 1526.

Tout cela pourrait nous inciter à croire que la Madone de Luxembourg avait acquis droit de cité en ce village et qu'on aimait de la vénérer tout spécialement en guise de reconnaissance envers les anciens Seigneurs du lieu. A ce propos, nous avons aussi relevé, au cours de nos recherches, et constaté qu'un habitant du village fut clerc ou secrétaire des duc et duchesse de Brabant Wenceslas et Jeanne; il se prénomma Nicolas Specht (2).

L'Histoire nous rapporte qu'il fut un personnage remarquable; il remplissait également les fonctions de Receveur des Droits de relief; il dressa, en outre, le précieux registre de la Cour Féodale de Brabant en 1374, signa de nombreux actes au bas desquels on pouvait lire :

Per Ducem et Ducissam presentibus Diminis de Voirsselaer et de Borgnevil (Bornival).

N. S. H.

Il avait l'habitude de n'apposer comme signature que ces trois lettres qui signifiaient : N(icolaus) S(pecht) H(erghe-weder).

Joseph Péchier (alias anciennement Specht) n'est-il pas un descendant de ce Nicolaus Specht, et, de ce fait n'aurait-il pas fait ériger la chapelle de N.D. de Luxembourg en mémoire de son illustre ancêtre, ou encore à la suite de faveurs obtenues par l'intercession de la T.S. Vierge Marie ? Les deux hypothèses nous paraissent très vraisemblables. Bientôt ce vieux sanctuaire sera complètement restauré grâce au dynamisme du curé de la paroisse (3), des Membres du Conseil de Fabrique et de quelques dévoués paroissiens.

Rendu au culte, il reverra, nous le souhaitons vivement, comme autrefois, accourir aux pieds de la T.S. Vierge Marie, non seulement les Pauvres Affligés, mais aussi tous ceux qui mettent en la Mère de Dieu leur entière confiance.

« AD MAJOREM DEI GLORIAM ET MARIA DUCE ».

(1) Cf. Jenet Vital, « Histoire d'une Commune Brabançonne » chez l'auteur à Bornival.

(2) N'y aurait-il pas eu ici une altération du nom contre celui de « Péchier » le constructeur de la chapelle, altération due, soit à une fausse lecture du nom, ou encore, attribuable à une écriture illisible ?

(3) Monsieur l'Abbé G. Abeloos, curé actuel de Bornival.



L'église Saint-Etienne, dont la robuste tour, élevée au XIII<sup>e</sup> siècle, veilla longtemps sur la sécurité des habitants.

## Ohain au temps jadis

par Chr. HEMELEERS

○ HAIN jadis, c'était quand ? Eh bien ! commençons au moment de la bataille de Waterloo, en 1815; une rare trace en persiste dans les registres communaux : une inscription lapidaire qui en dit long : « le conseil s'est suspendu suite à la bataille de Waterloo ».

Un mot caractéristique subsiste encore maintenant sur les lèvres des habitants : il évoque à sa façon, l'émotion de ces grandes heures pour la localité. Le passage et, ensuite la longue présence de troupes allemandes ici : Oui, les femmes d'Ohain et de la région parlent de « m'Chabraque » pour désigner leur châle. Il apparaît que cette

expression vient du jargon militaire prussien... Tandis que les troupes britanniques s'en étaient allées fêter la victoire à Bruxelles, les Allemands eux, étaient chargés du long et lent nettoyage du champ de bataille; cela a duré des mois... aussi pour se ménager la sympathie de la population locale, distribuèrent-ils la couverture du cheval — la sous-selle —, elle-même divisée en plusieurs morceaux. La misère régnant au lendemain de la bataille dans le pays dévasté faisait apprécier ce cadeau. Ce mot de chabraque, venant de l'allemand, provenait en réalité de Turquie. Qu'en pensez-vous ?

Et, tandis que nous nous promenons en devisant, nous sommes parvenus à la place d'Ohain, devant ce qui se nommait à l'époque « la chambre communale », un édifice en pierres brunes (ferrugineuses), qui se trouvait primitivement, rue de l'Eglise. Sur la place actuelle, il n'y eut longtemps qu'une terre en friche : le Try. Un immense tas de briques, faites sur place, y resta à cette époque; elles étaient destinées à la construction de l'école, mais il fallut longtemps faire des démarches auprès du pouvoir hollandais pour obtenir les subsides voulus. En 1827 ce fut enfin chose faite : vinrent ainsi la maison communale,



La Place communale d'Ohain, considérée, à juste titre, comme l'une des plus typiques du pays.

l'école et même le logement du « maître ». Le projet concernant ces plans, estimés en florins, existe encore : aménagement du local primitif de l'école, un long bâtiment divisé en deux, soit salle des garçons et salle des filles.

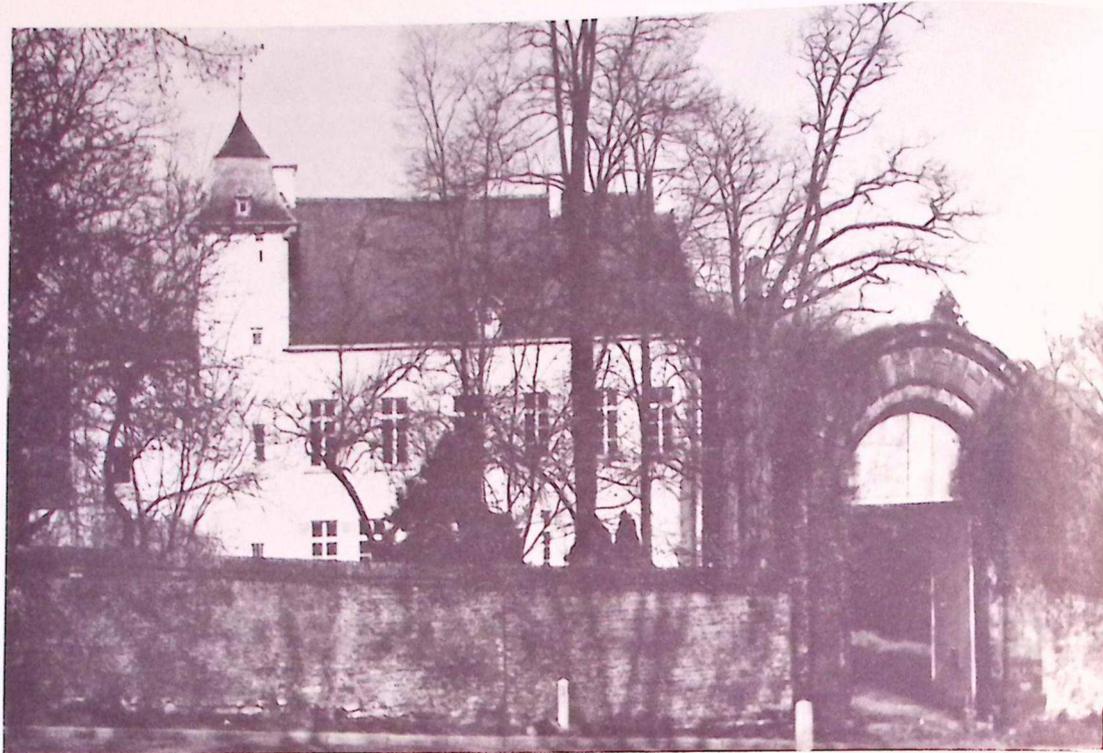
Pour finir, on dut vendre des arbres, dans les environs, pour achever le logement de l'instituteur. En 1875, on comptait 480 enfants pour l'école : ce n'est pas rien, d'abriter cela. Il fallut à nouveau agrandir, et pour couvrir les frais de cette construction, on fixa une taxe sur la construction des puits dans la localité. Ce qui fit s'exclamer un humoriste : « un peu moins d'eau

potable, mais plus d'instruction ». En 1876, il fut question d'ériger une école pour le hameau de Ransbèche. Le nombre d'élèves crût jusqu'à 500 en 1886, puis une décadence se fit sentir : les parents laissant leurs enfants aller plutôt aux travaux des champs ou garder les troupeaux qui partaient tous les matins : avec les « patureaux », comme on disait au temps jadis. Au moment des concours, les élèves fuyaient d'ailleurs l'école, car l'enseignement n'était pas obligatoire en 1900.

Deux ans plus tard, une somme de 85.000 F. fut empruntée pour une école à Ransbèche... pas de chance encore,

il fallut d'abord paver la route vers Hannonsart, et la somme empruntée pour l'école y fut consacrée. Puisque des écoles nous sommes passés aux chemins, restons-y. Outre la direction d'Hannonsart, il y avait aussi le chemin « des messes », allant d'Ohain vers le cimetière, le bois, le Pèque, le Mont Lassy, et, en diagonale, par rapport aux routes actuelles, un chemin allant directement du « Gros du général » jusqu'à Waterloo et même à Bruxelles.

A ce « Gros du général » se trouvait, semble-t-il, un « octroi » où l'on percevait une taxe pour tout ce qui y demandait passage : **5 centimes pour une**

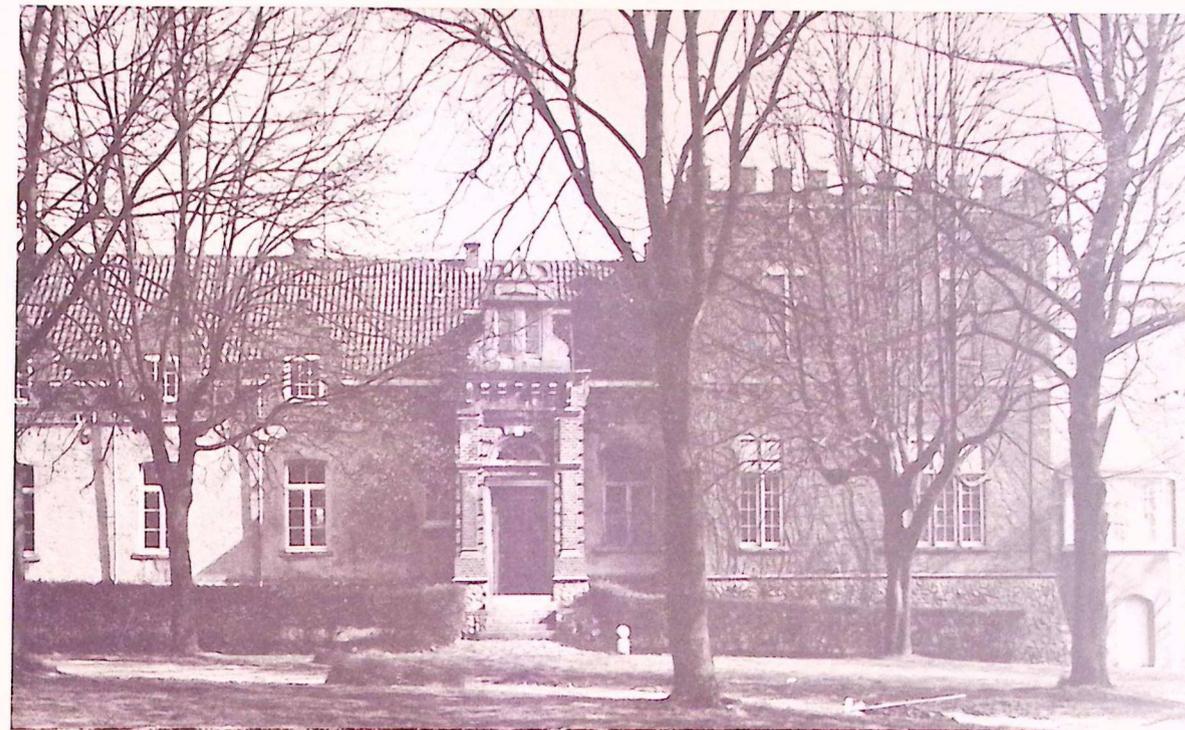


L'ancien château historique d'Ohain.

charrette et un âne, 10 centimes pour deux bœufs, 15 centimes pour deux chevaux. Souvenir de ce pittoresque octroi — qui revit sur certaines autostrades d'aujourd'hui — les plaques indiquant qu'on quitte ou entre dans une autre commune ? Peut-être ? Ces anciennes voies jouèrent leur rôle dans l'histoire d'une région comme la nôtre. Elles pèsent dans la balance du passé pour nous aider à le comprendre. Ce sont elles qui étaient la base établie pour fixer les limites entre les grandes propriétés. Déjà au temps des Gaulois, elles servaient pour diviser les terres. Les contributions étaient calculées d'après ces limites. Du temps des Romains on les jalonnait de bornes, bornes qui s'ornaient d'indications pour le voyageur, et qui portaient parfois l'effigie de Mercure ou d'une divinité protectrice des voyages, des affaires, du commerce. Nos « potales » actuelles en sont les héritières.

Admirons-en une des plus belles, sur la route nouvelle vers Renipont. Encadrée de deux vieux arbres, elle est mystérieusement dédiée au « vieux Bon Dieu de Gembloux », de « Gibriloux » disent nos gens et cela malgré la statue de Notre-Dame de Basse-Wavre qui s'y trouve depuis toujours. Une semblable appellation « de Gibriloux » existe également à Braine-l'Alleud, vers le hameau de l'Hermitte. L'origine de ce nom provient d'une dévotion qui trouve sa source en l'Abbaye de Gembloux, où, depuis 1621, on vénérât une statue alors déjà ancienne, représentant le Sauveur flagellé. Un chasseur eut l'inspiration (d'en haut, croyait-il), de placer cette relique plus en honneur, sur un digne autel... Mais lors de sa démarche, devant témoins, le Christ répandit du sang. Ce fut la conversion radicale du chasseur et de tout son entourage. Cette statue ancienne existe toujours

et son culte s'en est répandu au loin. Mais revenons au Manoir de la place, avec son pittoresque portique en pierres taillées : il mériterait bien une grande grille, au lieu des portes en bois, et quelle autre allure il aurait alors ! C'est l'accès à la demeure la plus vénérable d'Ohain car c'est là que résidèrent longtemps les Hinckart, y recevant même le duc de Bourgogne lors des fastes des chasses de jadis. Jean de Hinckart, gentilhomme de longue date, au service de la maison du comte d'Egmont, trempa dans le complot contre le duc d'Albe et dut en subir les suites cruelles, aussi dut-il faire une démarche lointaine pour fléchir le roi d'Espagne : Philippe II. A cet effet, il joignit le confesseur du roi, l'évêque de Cueva, afin de persuader le pouvoir espagnol de l'attachement du comte d'Egmont à la religion catholique. Une supplique de Marguerite de Par-



Le château de Ransbèche, alliance de charme et de sévérité.

me, qui laissa parler son bon cœur, intervint alors auprès de son frère le Roi, « demandant pitié pour la comtesse d'Egmont et ses enfants ». C'est en 1567, qu'Hinckart arriva à Madrid... hélas, le roi refusa même de lui accorder audience. Le châtelain d'Ohain demanda alors l'entremise du cardinal de Granvelle, qui intervint lui aussi, mais en vain, en faveur d'Egmont. Un autre Hinckart assumait une charge brillante, celle de Maître des postes d'Augsbourg, en remplacement des Tour et Taxis. Mais, revenons à des temps plus proches de nous : à côté du château, sur la place, se trouve l'ancienne étude notariale d'Ohain. Elle fut dirigée successivement par les notaires Dery, Allard et Brabant, qui la transféra finalement à Genval. Retournant vers Ransbèche, par l'ancien chemin du Pêque, nous songeons, mon interlocuteur et moi, au mystère

des mesures anciennes, qui servirent de base au cadastre de ce temps : le mille romain de 880 mètres et la lieue gauloise de 2.222 mètres. On retrouve toujours ces mesures, si pas en entier, tout au moins en fractions de moitié ou de quart. L'origine des noms d'Ohain et de Ransbèche ? Outre l'explication habituelle : Ohain, « habitation dans un fond », il y a une autre interprétation valable, elle aussi : lors du jumelage avec Ohain-France (dans le Nord) un professeur de l'université de Lille donna le fruit de ses recherches qui nous reporte à l'époque des Francs : Ohain viendrait de « Och-Heim » : demeure des porcs, forêt de chênes, d'où, la conclusion que ce mot viserait un élevage de porcs sauvages. Si nous plaçons la formation de la localité d'Ohain à la période franque, la conformation de la place du centre peut être un indice à interpréter lui

aussi : le plan incliné de la place permettait d'en défendre l'accès par l'alignement, côte à côte, des chariots des armées en mouvement, tandis que dans la partie supérieure du triangle des guetteurs exerçaient une garde vigilante. Cette même thèse prévaut aussi pour interpréter le sens du clocher d'Ohain : tour de guet à une époque bien postérieure évidemment. Quel serait le plus ancien document portant aujourd'hui, le nom d'Ohain ? Il semble que ce soit à présent un acte de propriété d'un domaine de l'abbaye d'Afflighem. Cette pièce, rédigée en latin, se trouve aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, dans la section ecclésiastique. Ce cartulaire contient plusieurs pièces intéressantes en ce sens. Il s'agirait de l'endroit habité aujourd'hui, à Hannonsart, rue Jean Philippe, par Emile Georges. L'acte de 1132



Voici trente ans à peine, le moulin d'Argenteuil, provenant de Vollezelo, tournait parfois irrévérencieusement le dos à la curieuse église de fer, élevée en 1862. Depuis, l'église a été démolie et le moulin entièrement restauré à trouvé un nouveau havre, à 2 km de là, à l'entrée de la ferme modèle d'Argenteuil.

signale que : « Godefroid, duc et marquis de Lotharingie, donne au prieuré de Basse-Wavre, la terre de « Hannoncourt » (sic, pour Hannonsart) sous Ohain ». Le texte décrit le bien : « Terre située entre la route droite menant à Nivelles et les abords de ce qu'on appelle « Rasebecque » (sic, pour Ransbèche) ».

Une autre charte stipule : « Nicolas, évêque de Cambrai, reconnaît avoir donné au prieuré de Basse-Wavre, à la demande de Gérard, bénéficiaire de l'église de Braine-l'Alleud, la dime intégrale de la ferme d'Hannonsart (curtis Hannonsart) ».

En 1214, Henri, duc et marquis de Lotharingie, confirma au prieuré de Wavre, la possession de tous ces biens.

Ceci illustre une fois de plus l'influence prépondérante des abbayes dans notre région, qui est beaucoup plus grande que nous ne pourrions l'ima-

giner à l'heure actuelle. Citons simplement les monastères des Sept-Fontaines, d'Aywiers, de Villers-la-Ville, de Nivelles et de Louvain.

Voici terminée notre promenade dans le beau village, ainsi que dans son passé bien riche, et le dernier mot n'est pas dit, car l'histoire est une science vivante. Espérons donc pouvoir éclairer toujours davantage ces souvenirs.

Arrêtons-nous définitivement sur la place devant le kiosque, qui évoque pour nous les jours de fêtes à Ohain, qui sont animées par sa société musicale. Elle a été fondée par le comte de Meeus. Retrouvons-nous souvent là, lorsque les musiciens marquent les étapes, les grandes heures d'Ohain et de ses mille ans...

#### Ohain rural... au temps jadis

La répartition des terres telle qu'elle apparaît aujourd'hui, groupées autour de fermes plus ou moins grandes

semble bien dater de 1750 environ. Cette époque, en effet, fut décisive dans toute la région. De fait une crise marquante laissa à cette époque des indices divers : appauvrissement des masses rurales, dû à une situation économique extrême, industrialisation croissante, accroissement de la population, intempéries et froid persistant... Beaucoup de petites exploitations d'environ 20 ares de superficie moyenne, n'étant plus suffisantes à pourvoir aux besoins de ses habitants, étaient appelées à disparaître en grand nombre au profit des grands fermiers, surtout dans le Brabant wallon.

C'est sous le gouvernement autrichien que le petit paysan subit ce déclin décisif pour lui. Une lutte tenace n'y put rien, c'était comme un pouvoir seigneurial qui revenait, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil et l'histoire recommence toujours.

Ces droits seigneuriaux étaient perçus de deux façons : les uns d'année en

année, les autres occasionnellement, mais toujours en nature : dîmes (décès-vente) ou banalités pour les premiers; mainmorte ou meilleur catel pour les autres.

Ils ne disparurent complètement, dans notre pays, qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais pour situer ces charges à leur juste mesure, il faut savoir que la moitié des terres était exempte de ces rentes et en période de crise, les seigneurs donnaient des délais de paiement.

Vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la résistance des cultivateurs contre ces dîmes augmenta. Le gouvernement autrichien les soutint et comme ces taxes étaient établies sur certaines cultures, les intéressés évitèrent les produits qui en étaient susceptibles, et c'est ainsi qu'augmentèrent les cultures de pommes de terre car celles-ci échappaient à la dime.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la dime se donna progressivement en argent.

Avant de traiter une terre, il y a un



La chapelle Saint-Jacques, un oratoire parmi tant d'autres qui jalonnent la pimpante campagne d'Ohain.

travail inouï, surtout dans les régions moins peuplées et moins fertiles : apport énorme de fumier, de tourbe, de marne, de chaux, de cendres de bois, de sel, de suie, de boues de curage de fossés et d'étangs, de résidus ménagers et de débris organiques de toutes sortes.

La moitié des terres devait être réservée aux céréales. En effet, la base de la nourriture de la population, il y a un siècle encore, était le pain et les pommes de terre ainsi que beaucoup de colza pour l'huile d'éclairage.

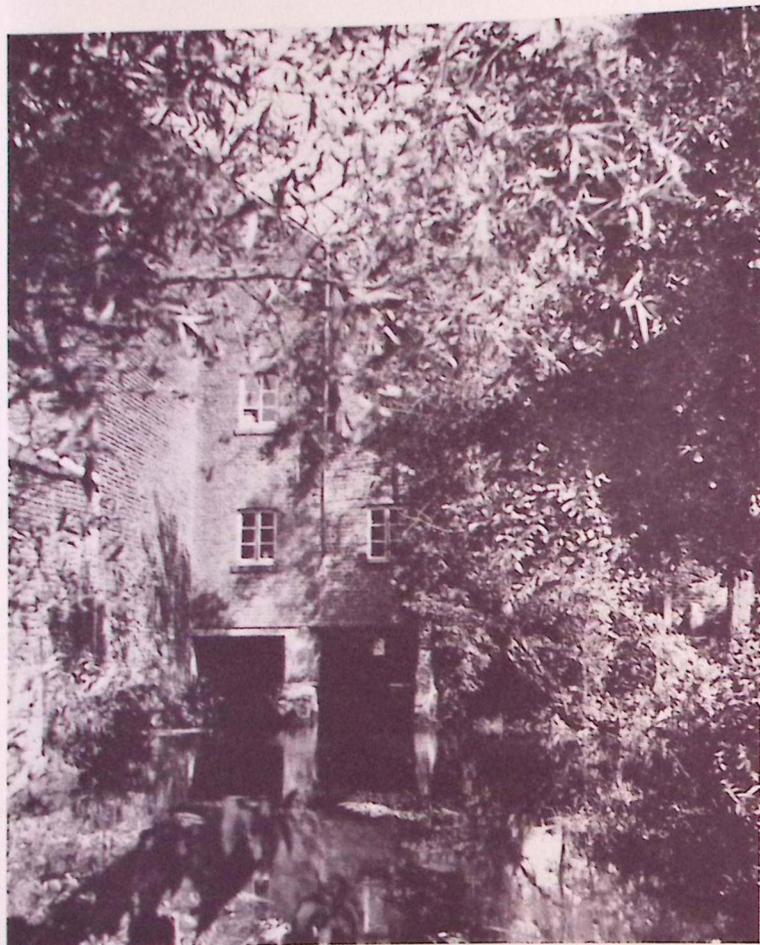
Vers 1850 arriva le guano du Pérou, mais les cultivateurs se méfièrent encore longtemps des engrais étrangers, chimiques ou autres.

Quant au cheptel, les chevaux étaient nombreux à cette époque. Rappelons à ce propos que jusqu'en 1930 les herses étaient parfois tirées à force d'homme : cette pratique disparut en dernier lieu dans la région sablonneuse flamande.

Il y a un siècle encore, les terres étaient difficiles à travailler, il fallait sans cesse varier les cultures comme l'indique l'exemple suivant : Première année : pommes de terre et betteraves, deuxième : orge avec carottes, et troisième : lin et carottes, ensuite : seigle et navets, puis avoine et jeunes trèfles, etc.

Les petits cultivateurs utilisaient les prairies basses, inondées en hiver pour y laisser brouter leurs bêtes du début du printemps jusqu'au 15 mai et du 15 août jusqu'en hiver. Ces terres appartenaient souvent à la commune tout comme les bandes gazonnées le long des routes. Les « patoureux » (jeunes) ne menaient paître leurs bêtes qu'après être passés par la mare située par exemple, à Ransbèche, sur la place du Château, pour les faire boire.

Voilà une promenade à travers l'espace et le temps, qu'on n'aurait jamais fini d'explorer.



En Hesbaye brabançonne

Geest - Gérompont -

Petit - Rosière

par Joseph DELMELLE

La Hesbaye brabançonne est trop méconnue. Du château d'Opheyllissem à Perwez-le-Marché, de Jodoigne aux deux Nils en passant — notamment — par les deux Thorembais, les champs de bataille de Ramillies et de Jandrain, les attachants souterrains de Folx-les-Caves, le château de Jauche, l'église romane d'Orp-le-Grand et celle non moins intéressante de Tourinnes-la-Grosse, ce secteur du Roman Pays offre mille et une raisons d'accrocher l'attention du touriste sensible au langage des pierres, aux enseignements de l'histoire et à la poésie — rustique mais prenante — des campagnes dont l'aspect change au gré des saisons. Toutes les petites villes et tous les villages de la Hesbaye

brabançonne ne peuvent pas prétendre, il faut en convenir, à obtenir l'audience de la masse des touristes. La plupart de ceux-ci, on ne l'ignore pas, ne suivent que les routes ayant été tracées, devant eux, par les vendeurs de kilomètres et de dépaysement. Ces routes sont larges et faciles. Elles sont très fréquentées, à l'inverse des chemins — d'aventure mal pavés — qui mènent vers les régions qui ne sont pas édulcorées, vers les villes et les villages qui, dépourvus de prétentions, poursuivent, loin des foules transhumantes des vacances, leur modeste labeur de tous les jours.

Village du canton de Perwez dont le territoire s'étend sur quelque sept cent cinquante hectares et qui n'a guère plus



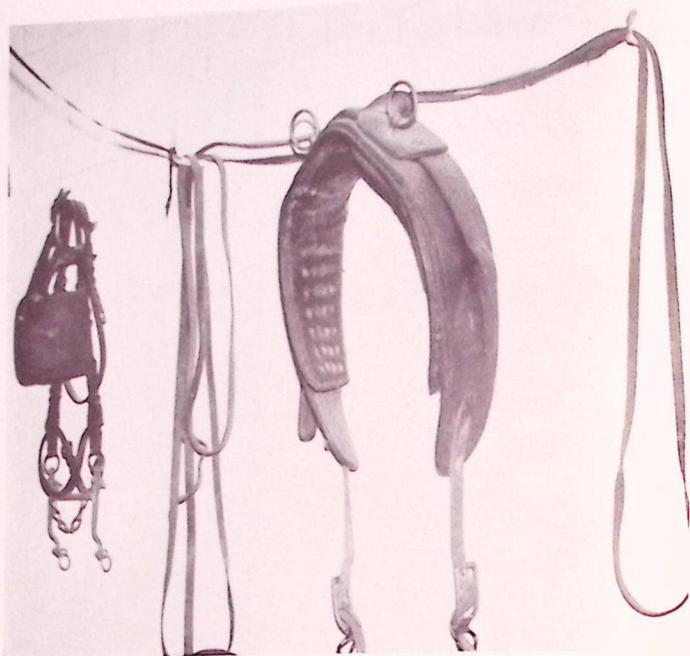
A gauche : Le Moulin de Geest actionné par les eaux de la Grande Gêthe. A droite : la Fontaine aux crapauds où, suivant la tradition, le cheval du duc de Marlborough étancha sa soif après la bataille de Ramillies (1706).

d'un habitant par hectare, Geest-Gérompont-Petit-Rosière (en Hesbaye, nombre de petites agglomérations ont des dénominations interminables...) a une vocation essentiellement agricole. Dépourvu de bois et de relief peu accidenté, il n'offre apparemment que peu d'intérêt. Pourquoi chercher à abuser le lecteur en soutenant, à l'encontre de la vérité, que les édifices et les paysages sont, ici, tout aussi remarquables qu'ailleurs ?

Geest-Gérompont-Petit-Rosière est la modestie même. On n'en parle jamais. On a peut-être tort, en ce sens — surtout — qu'il n'est pas mauvais, une fois n'est pas coutume, de sortir des sentiers battus. On a peut-être tort parce qu'il y a là, quand même, des choses à voir :

la Grande Gêthe par exemple, qui n'est qu'un ruisseau, et le Steinbais, qui n'est qu'un filet d'eau; deux églises, dont l'une date du siècle dernier et dont l'autre, qui doit dater de la Renaissance, n'est pas dépourvue d'une certaine noblesse; un vieux moulin hydraulique; quelques fermes archaïques ne manquant pas de caractère; des chapelles rustiques; une fontaine; des pelotons de saules qui montent la garde à la limite d'une prairie où paissent de placides vaches à la robe blanche et brune; un étang qui ne couvre pas plus de 10 ou 15 ares; des fermettes retapées par des citoyens partisans du retour à la terre et experts dans l'art du bricolage; etc.

Il y a donc plus que rien. Et c'est ce qu'a fait remarquer



Ci-contre : Souvenirs d'un passé encore tout proche. En page de droite : un étang qui ne couvre pas plus de 15 ares.

Charles Gheude dans le laborieux portrait de Geest-Gérompont-Petit-Rosière qu'il a inséré dans son recueil

« A mon Roman Pays » :

*La grrrande Gette. Puis encor —  
A gonfler elle n'est pas seule —  
Blason de sable au lion d'or  
Armé et lampassé de gueules,  
Et deux paroisses par surcroît !  
Fier pourrait être cet endroit.  
Pourtant il est simple et modeste,  
Sachant la Grande à faible lit  
Et marécage sans conteste.  
Le « Rosières » vraiment petit,  
De « Geest » le clocher minuscule  
Et l'eau du « Steinbais » quasi nulle,  
« N'empêche, dit l'historien  
D'autres choses, moi, je sais bien,  
Qu'il ne faut pas réduire à rien.  
« C'est ici que se termina  
La bataille de Ramillies,  
Car aux « Rainières » se donna  
Le coup final, tranchant des vies.  
« Et l'on put voir, après l'assaut,  
Marlborough, fier de sa victoire,  
A la « Fontaine des Crapauds »  
Mener son cheval — pour y boire ! »*

Charles Gheude avait raison : l'histoire offre ici, à celui qui s'y intéresse, bien des souvenirs attachants. Celui de la bataille de Ramillies, certes, qui se déroula le 23 mai 1706, opposant Marlborough à Villeroi ! Un des derniers épisodes, voire l'ultime, opposa les troupes de l'ancêtre de Winston Churchill à celles du maréchal qui, on s'en souvient, ordonna le bombardement de Bruxelles.

Au demeurant, l'épisode en question n'est qu'un des nombreux souvenirs historiques dont Geest-Gérompont — en wallon « D'Djai D'Jerompont » — a gardé la mémoire. Nous n'avons pas l'intention de passer en revue tous ces souvenirs mais, seulement, de rappeler deux ou trois d'entre eux.

Geest-Gérompont-Petit-Rosière, qui se situe en marge mais non loin de la chaussée romaine qui reliait Tongres à Bavai, est — en fait — une terre de vieille, très vieille civilisation.

Il y a quelques années, un archéologue : Emile Bouvier, a repéré là-bas, au lieu-dit Tombois (de « Tombe »), à Petit-Rosière, « un psammite de couleur rouille mesurant 1,15 m de hauteur, 1,10 m en sa plus grande largeur et 35 cm d'épaisseur... » Il a fait observer : « Cette pierre également mamelonnée naturellement sur sa face antérieure paraît avoir subi une coupe latérale. Ce petit monolithe était enfoui parallèlement au sol, à la profondeur d'un fer de bêche, en bordure de la route en quadrilatère si caractéristique de ce Tombois et presque en



face d'une petite chapelle moderne en briques. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'il y a deux ou trois décades, un habitant actuel du Tombois, en creusant les fondations d'une maison, exhuma une pierre très lourde que l'on enleva avec des chevaux. Un autre habitant plus âgé se rappelle d'une énorme pierre extraite au Tombois qui fut débitée en plusieurs centaines de pavés... »

Emile Bouvier ajoutait : « Aux yeux des plus vieux habitants de l'endroit, il s'agit là de pierres qui " poussent, de pierres qui grandissent dans le sol et sortent de terre à la façon des végétaux, à un moment donné ". Cette croyance folklorique a toutefois un certain fond de vérité. A Petit-Rosière notamment, certaines terres limoneuses recèlent de ces psammites mamelonnées, vraies pierres d'achoppement que les labours peuvent faire remonter à la surface. Il en est ainsi à la terre " le Pirroy " à Petit-Rosière... »

Les psammites de Petit-Rosière intéressent, à la fois, l'archéologue et le géologue, peut-être davantage le second que le premier. L'hydronyme de Steinbais — « steen beek », ruisseau des pierres ou de pierre —, par lequel on désigne le petit cours d'eau qui vient de Grand-Rosière, est significatif du caractère anciennement pierreux du sol. On trouve encore dans celui-ci, actuellement, et la découverte d'Emile Bouvier en témoigne, des pierres de teinte blanchâtre ou ocre présentant la forme de petits menhirs agglomérés de rognons silicieux. Ces concrétions inté-

ressent moins, sans doute, l'archéologue que le géologue... sauf dans le cas où elles ont fait l'objet d'une taille ancienne. Si l'on n'a pas découvert, à Geest-Gérompont-Petit-Rosière, de ces pierres taillées, on en a trouvé un peu partout dans les environs. Comme on a trouvé des objets façonnés : armes, récipients, statuettes..., qui attestent l'ancienneté de l'occupation humaine de la région... Il est d'ailleurs à noter que certaines pierres, non taillées, ont servi, selon les spécialistes, à marquer l'emplacement des sépultures, notamment à l'époque mérovingienne.

Quoi qu'il en soit, le lieu a été peuplé de bonne heure et une chose est certaine : deux ethnies se sont côtoyées ici. Geest-Gérompont-Petit-Rosière tenait, jadis, un bout de l'ancienne frontière linguistique qui, le temps aidant, le pouvoir de pénétration du roman étant plus fort que celui du germanique, a reculé vers le nord. Cette antique réalité est prouvée par les toponymes que l'appellation de la localité réunit. « Geest », en effet, est un nom d'origine germanique qui signifierait « la hauteur sablonneuse ». « Gérompont » provient du roman « Geropont » (XIII<sup>e</sup> siècle), dérivé du latin « Geraldipontem », qui peut se traduire par « le pont de Gérard ». « Rosière » est le produit de « Roseriis » (XII<sup>e</sup> siècle), qui vient de « Rausarias », c'est-à-dire « les champs de roseaux ». Ajoutons, ici, que la Grande Ghête, affluent du Démer, tire son nom de « Gatia » ou « Galtia », qui équivaut à « la claire ».

Geest-Gérompont-Petit-Rosière est un village double dont



Ci-contre : Intérieur de l'Eglise Saint-Remy, à Geest-Gérompont. En page de droite : La tour (XVII<sup>e</sup> siècle) de l'Eglise Saint-Remy ne manque pas de caractère.



les deux éléments sont du type « en nébuleuse » : un centre avec une constellation de hameaux et de fermes isolées. Ces deux villages, qui — administrativement — n'en forment plus qu'un seul, remontent tous deux à un lointain Moyen Age : XII<sup>e</sup> siècle au moins pour Petit-Rosière, XIII<sup>e</sup> siècle au bas mot pour Geest-Gérompont. Ils ont eu leurs seigneurs ou leurs baillis, leurs avoués et leurs décimateurs. Ils ont connu les passages de troupes, avec toutes leurs conséquences désagréables et parfois tragiques : réquisitions et pillages, mises à sac et incendies... Lors de la bataille de Ramillies, en 1706, une partie de la population, apeurée, a quitté les lieux... Puis le calme est revenu, jusqu'à l'époque des guerres napoléoniennes, jusqu'en 1914. La région a alors été, au début de la première guerre mondiale, le théâtre de plusieurs engagements meurtriers entre les troupes belges et françaises — épaulées par un régiment de tirailleurs marocains — et les Allemands. En 1917, des réfugiés français de la région de Valenciennes ont été accueillis par les habitants. Ces réfugiés demeurèrent pendant quelques mois : vieux ménages, jeunes filles et enfants... Il y eut quelques mariages entre gars de l'endroit et jeunes Valenciennes, malgré tout le charme des « candidates en justes noces » de Geest-Gérompont-Petit-Rosière. Cet épisode de la petite histoire locale a suggéré à un versificateur : Léon Doyen, quelques plaisants couplets dont celui-ci :

*Vivent les femmes de Geest-Gérompont  
Mais les femmes de Petit-Rosière  
C'est le clou de notre canton  
Et par devant comm' par derrière  
Elles ont des contours folichons...*

De l'histoire au folklore, il n'y a pas loin et nous venons, avec ces vers de Léon Doyen, de franchir cette courte distance. L'histoire de Geest-Gérompont-Petit-Rosière n'est pas dépourvue d'intérêt. Le folklore non plus... et nous pourrions, pour le prouver, multiplier les évocations, les rappels, les souvenirs... Nous pourrions parler des « fesses » d'autrefois, dont celles de la Saint-Denis à Geest-Gérompont au mois d'octobre, à l'occasion desquelles on tirait des salves de mousqueterie, allumait de grands feux, cuisait des tartes « dorées », dansait le quadrille, jouait d'interminables parties de cartes et organisait des concours : courses entre concurrents dont les jambes étaient prises dans un sac, courses avec des brouettes chargées de pommes de terre... Le gagnant était celui qui, sans arriver en dehors des délais prescrits, avait perdu le moins de tubercules en cours de route... Les fanfares étaient au rendez-vous. Les jeunes gens mettaient un ruban à leur boutonnière et traçaient, à la craie, une croix sur leurs souliers... pour indiquer qu'ils restaient « disponibles »... C'était l'époque où Louis Froment, dit

« Houyoux », allait de ferme en ferme tuer les pourceaux. Il maniait le couteau et le marteau avec une dextérité impitoyable. Et il lui arrivait d'exécuter plus de deux cents cochons par an... Aujourd'hui, les paysans élèvent encore le porc. Mais cet élevage n'a plus l'importance qu'il avait il y a cinquante ou soixante ans. Il subsiste des basses-cours bien fournies, parfois présidées par quelques oies qui se dandinent comme des adjudants ancien style... Nombreuses sont les fermes qui continuent leur activité, en dépit du peu d'engouement des jeunes pour la culture. Dans certaines de ces fermes — avis aux amateurs ! —, il y a d'intéressants marchés à conclure : roues de charrettes, colliers de chevaux, vieux harnais, ustensiles anciens et autres antiquailles... convenant admirablement pour la décoration extérieure ou intérieure de ces fermettes où les citadins vont se mettre au vert ! C'est grâce à un poète, ami de deux amis : Anita Nardon et Jean-Paul Flament, animateurs des « Permanences Poétiques », de la revue **Peau de Serpent** et de la section belge de la Société des Poètes et Artistes de France, que nous avons découvert Geest-Gérompont-Petit-Rosière. Le poète en question se nomme Eugène Goettgens. Il est Liégeois de naissance. Comme la poésie ne nourrit pas son homme, il exerce — à Bruxelles — le métier de typographe. Il a décidé, voici quelques années, de s'établir à demeure à Geest-Gérompont, dans une petite maison acquise rue Eudore Detry et baptisée, par lui, « Angulus

Ridet ». S'il s'est installé là, c'est parce qu'il désirait fuir la grande ville, respirer le grand air, jouir du calme et renouer avec les vérités premières de la nature et de la vie.

Un poète a donc choisi Geest-Gérompont pour y vivre. Voilà qui prouve que l'endroit n'est pas si banal qu'il pourrait sembler à première vue... Au demeurant, il y a du lyrisme dans ces paysages champêtres, dans le spectacle des blés qui se balancent au vent, des prairies en déclive, des talus herbeux, des grosses fermes du XVIII<sup>e</sup> siècle, des petites maisons paysannes et de leurs jardins fleuris... Il y a du lyrisme enfermé dans ce monde-là. Un lyrisme déjà découvert et déjà exprimé par deux écrivains locaux : Jules Nolet, l'ancien maître d'école (d'avant 1914), et Jules Leberger...

Petit « père tranquille » ayant mis un terme aux chapitres les plus aventureux de son existence, Eugène Goettgens — dont la vocation littéraire date du temps où, à l'école, il signalait des rédactions qui passaient de main en main ! — a publié, en 1940, un premier recueil : **Solitude**, préfacé par Marcel l'Épinois. Depuis, il a livré à la publication d'autres suites de poèmes ainsi que des « moralités » dont certaines ont été publiées naguère à l'enseigne des « Permanences Poétiques » sous le titre **La Baronne**. La vie rustique est la grande inspiratrice de cette petite œuvre multipliant les notations originales. Peut-être l'auteur s'y met-il lui-même en scène lorsqu'il écrit : « Il était



Eglise Saint-Symphorien, à Petit-Rosière.

devenu paysan comme il y en a qui deviennent nouveaux riches : subitement. Et il avait le même désir ostensible et intense de goûter aux plaisirs que lui offrait sa récente richesse... Nouveau venu au village, il en savourait pleinement la poésie. Il écoutait encore le chant des oiseaux et voyait encore, au-delà des haies, les vaches brouter, paisibles, l'herbe haute des prairies généreuses... Il avait découvert tant de merveilles qu'il arpentaient son jardin comme on se promène dans une cathédrale : chapeau bas... ? Ses vers aussi sont souvent des parties de campagne :

*L'été, la terre heureuse  
de son entité comme une femme plantureuse...  
L'été, la joie dans les hameaux :  
joie verte et blanche des prairies,  
joie bleue du ciel, féerie  
des champs teintés de soleil,  
joie assise sur les rameaux chargés  
des vergers...  
L'été m'a donné les trésors  
que j'aurais voulu te donner...*

Eugène Goettgens, donc, vit là-bas, à Geest-Gérompont-Petit-Rosière, entre sa femme et son fils, qui est cinéaste. On doit à ce dernier, Marc, qui a raccourci et modifié son patronyme pour en faire **Ghens**, un film de 220 mètres :

**Pourquoi sommes ensemble** (un titre emprunté à Villon) qui, en 1966, a obtenu la Louve d'Or au festival du jeune cinéma de La Louvière. L'œuvre, qui est pleine de qualités, célèbre quelques lieux du Brabant : Beersel, Gaasbeek, Villers-la-Ville, sans les nommer... ce qui est peut-être la meilleure manière d'intriguer et de stimuler l'intérêt du spectateur.

Le jardin en angle droit d'« Angulus Ridet » est plein de fleurs. On les regarde avec plaisir. La nature, depuis toujours, fait des merveilles. L'habitude — cette cécité — nous fait souvent passer à côté des splendeurs de la nature sans les voir. Et c'est parce que nous ne savons plus regarder que nous négligeons ces villages qui, comme Geest-Gérompont-Petit-Rosière, n'ont apparemment rien à nous dire mais qui, si nous leur accordons notre attention, consentent à nous faire mille et une confidences attachantes...

## En regardant la tête du tonnelier

par Joseph DELMELLE

Il y a quelques années, une des quarante-huit statuettes corporatives veillant sur le Square du Petit Sablon, à Bruxelles, disparaissait mystérieusement. Ses ravisseurs devaient l'abandonner à Uccle, dans un taillis, après l'avoir décapitée. La revue **Brabant**, dans sa livraison du mois de juin 1965, a évoqué cet acte de mauvais gré et rappelé combien offre d'intérêt le musée de plein air qu'est l'aimable jardin qui sépare l'église Notre-Dame des Victoires de l'ancien palais d'Egmont.

La statuette du Tonnelier a donc été retrouvée, mais mutilée par les vandales. En 1966, le sculpteur Gustave Fischweiler, Namurois de naissance devenu Schaerbeekois par l'habitat, a été chargé de la pourvoir d'une nouvelle tête. L'artiste a répondu au souhait de l'Etat et la greffe, restaurant l'intégrité corporelle du malheureux écapité, a été réalisée. Gustave Fischweiler a naguère offert au Musée communal de Bruxelles, le modèle en plâtre de la nouvelle tête. Il faut lui en savoir gré.

L'œuvre de Gustave Fischweiler (qui collabora au monument aux morts

de la commune d'Auderghem et dont plusieurs œuvres figurent dans les collections de l'Etat, de la Province de Brabant, des communes de Schaerbeek et de Forest, etc.), désormais visible au Musée établi dans l'ancienne **Broodhuis** ou Maison du Roi, constitue un document offrant, au visiteur qu'intéresse le passé de la capitale, un précieux appui pour une « récréation » d'un XVI<sup>e</sup> siècle tout à la fois tragique et laborieux.

C'était l'âge d'or des métiers, l'apogée du savoir-faire artisanal. Les tonneliers maniaient, avec une dextérité consommée, l'ermurette, la doloire, la tarière et le jabloir. Ils utilisaient, pour fabriquer fûts et autres tonneaux, des merrains, c'est-à-dire des planches obtenues en sciant le chêne dans le sens des rayons médullaires. Ils réalisaient, également, chanfreinant, rognant ou râblant le bois, des bondes, des chantepleures — ou robinets — et des douzils de tous calibres. Le douzil est une cheville, en forme de pain de sucre, destinée à boucher un orifice foré dans un fût. Une confrérie vineuse du Haut-Poitou, dont nous faisons partie au titre de Chevalier, l'a pris



La tête du Tonnelier (plâtre), œuvre du sculpteur Gustave Fischweiler.

comme emblème. Cette confrérie, c'est celle des Tire-Douzils de Marigny-Brisay.

L'époque était incertaine mais, dans son atelier, le tonnelier travaillait sans trop se soucier des événements qui incitaient d'aucuns, par prudence, à prendre la route de l'exil. Le voici ressuscité : garanti par un tablier de grosse toile bleue, il s'acharne sur le bois et, aussi, sur les cerceaux de fer destinés à maintenir son architecture de planches, parois et fonds. Il n'est pas seulement menuisier. Il est aussi forgeron. Tous les tonneaux qu'il fabrique ne sont pas appelés à contenir de la bière ou du vin. Certains, auxquels il donne la forme d'un siège, sont prévus pour accueillir dames du monde, écrivains publics, harengères ou ravaudeuses. Ces tonneaux de luxe sont utilisés comme fauteuils. On s'assied sur un banc, encastré dans le milieu des douves, les unes coupées à mi-hauteur, les autres formant dossier, et on pose les pieds sur un tabouret incliné ou, lorsqu'il fait froid, sur une chaufferette...

Aujourd'hui, la race des tonneliers est

(voir suite page 52)



## Béguinages de Belgique

par Yvonne du JACQUIER  
Archiviste honoraire de  
Saint-Josse-ten-Noode.

**T**OUS les pays d'Europe peuvent s'enorgueillir d'imposantes cathédrales, d'abbayes somptueuses, de châteaux aux riches architectures. La Belgique seule possède encore, avec deux ou trois villes hollandaises, des béguinages, ces joyaux venus jusqu'à nous à travers sept siècles de civilisation, mais aussi de guerres et de révolutions.

Leur atmosphère unie, toute de calme beauté, séduit les âmes sensibles et raffinées.

Personne ne les chanta mieux que le délicat Georges Rodenbach qui les connaissait bien et les aimait. Aussi est-ce sous son égide que nous voulons placer cet hommage aux délicieux enclos, véritables trésors de chez nous.

« Les béguinages s'éveillent au seuil de l'aube, matineux, émergeant de la brume du nord qui se désagrège, s'évapore en encens pâle. Blancs et roses, ils s'angélistent parmi les villes à beffroi des Flandres âgées. Chacun d'eux y forme un quartier autonome, aux confins de la banlieue, où les maisons se débloquent, où les canaux s'isolent entre des talus, dénudés de tous reflets... »

« Hameau du moyen âge ! Jardin de vierges ! Enclos gothique qu'on dirait survécu à Memling ou à Quentin Metsys, avec ses toits de tuiles fanées, couleur de vieilles voiles, ses pignons en forme de mitres, sa pelouse rectiligne et ce ciel flamand, par-dessus, qui a toujours l'air d'un ciel de tableau... »



A gauche : Le jardinet central du vieux béguinage d'Anderlecht offre une admirable échappée sur l'élégante tour de la collégiale Saint-Pierre.

Ci-dessus : Cette rangée de maisons constitue le dernier vestige de l'ancien béguinage d'Aarschot.

« Et quel calme, sans pli, tout uni... Seulement de faibles bruits, presque à ras du silence. Seulement un peu de cloche intermittente, un peu de cloche qui s'effiloche, juste assez pour toujours y susciter l'impression que c'est dimanche. Car la cloche est la voix du dimanche. C'est elle qui donne l'air du dimanche à l'air quotidien. » (1)  
Certains ont attribué l'origine des béguinages à Lambert Lebègue, prêtre liégeois, ou à Sainte Begge, fille de Pépin de Landen. Il semble pourtant qu'ils n'ont pas été fondés au sens strict du mot, mais qu'ils sont nés petit à petit des nécessités sociales et n'ont été codifiés qu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

« Au moment où les Croisades lancèrent sur les routes de aventure aussi bien les manants que les seigneurs, il se trouva nombre de femmes veuves ou orphelines, pratiquement sans défense. Les familles nobles envoyaient au maître les filles en surnombre; les pauvres qui entraient au couvent avaient le sort peu enviable de sœurs converses. De plus, toutes les femmes isolées n'eurent pas, pour autant, le goût du couvent dont les portes, une fois franchies, ne pouvaient plus s'ouvrir; certaines d'entre elles s'assemblèrent pour se soutenir mutuellement, travaillant en commun, priant en commun, sans cependant habiter sous le même toit. Il y eut là, semble-t-il, un mouvement spontané et non codifié par l'Eglise. C'est plus tard seulement que l'autorité religieuse intervint, donna les règles à ces femmes pieuses qui continuaient néan-

moins à vivre seules. Mais très vite l'évolution s'accrut et, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on voit naître, généralement à la périphérie de la ville, un groupe de maisonnettes entouré d'un mur protecteur.

Évoluant parallèlement aux communes, il est piquant de voir les béguinages adopter à peu près la même organisation qu'elles. Ils sont régis par un conseil très pareil aux conseils communaux. Ce conseil est élu par les béguines; il est composé d'une supérieure (« grote juffer » en néerlandais, « grande dame » en français), d'une sous-supérieure et de plusieurs conseillères; il ne se réunit que sur convocation de la grande dame.

Pendant quelques décennies encore, les béguinages restèrent sous l'obédience d'une paroisse; enfin, vers la fin du XIII<sup>e</sup> ou le début du XIV<sup>e</sup> siècle, ils furent érigés en paroisses indépendantes.

Le souvenir des comtesses Jeanne et Marguerite de Constantinople est souvent évoqué dans les enclos dont elles furent d'actives protectrices.

Quand on parcourt les venelles si calmes des béguinages, on a peine à s'imaginer qu'ils ont connu des heures très troublées.

Petit à petit, ils s'étaient répandus dans tous les pays d'Occident, y compris l'Allemagne et l'Italie. Mais, lors de la Réforme, certains d'entre eux devinrent des repaires d'hérétiques. Le pape en ordonna la fermeture. Ceux de nos provinces, restés fidèles à la foi ancestrale, furent



L'église de l'ancien béguinage de Tongres.



Le béguinage de Courtrai et son atmosphère intime et recueillie.

par contre souvent attaqués par les Gueux et saccagés. Après chaque tourmente, les béguines se mirent courageusement à l'œuvre et redressèrent leurs maisons. La plupart des enclos, dans leur état actuel, datent des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tout de suite après les guerres de religion. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété des béguinages passa, dans certaines villes, aux Bureaux de Bienfaisance; selon la couleur politique des édiles on les maintint ou l'on dispersa leurs habitantes. C'est ainsi que fut laïcisé le grand béguinage de Gand. Pour accueillir les fugitives, le duc d'Arenberg fit construire un nouvel enclos à Mont-Saint-Amand. Il put intervenir à temps pour racheter le petit béguinage de la même ville, lui conservant ainsi son cachet et sa vie.

Enfin, plusieurs béguinages se sont laïcisés par la force des choses, les vocations se faisant de plus en plus rares.

\*\*\*

On confond souvent les béguinages avec les couvents. C'est une erreur; les béguines se trouvent à la limite de la vie profane et de la vie conventuelle. En principe, cha-

que béguinage contient deux ou trois couvents-noviciats, une infirmerie et un nombre plus ou moins grand de maisonnettes. Pour y entrer, il faut avoir au moins 18 ans; une veuve peut y être admise. La nouvelle venue doit passer un stage dans un des couvents, stage dont le temps varie quelque peu d'un enclos à l'autre (car si les règles sont similaires, il n'y a cependant aucune dépendance d'un béguinage à l'autre). Après ce noviciat, la béguine est autorisée à vivre seule dans une des maisonnettes.

A l'heure actuelle, là où il y a encore des béguines, elles préfèrent cependant une vie semi-communautaire, se réunissant à quelques-unes pour réduire les frais généraux. On sait que naguère, les religieuses faisaient des vœux irrévocables de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Maintenant, la plupart des ordres ont assoupli leurs règles et les vœux se font pour une période limitée et reconductible, mais ils portent encore sur trois points : la chasteté, la pauvreté, l'obéissance. Quant aux béguines, elles ont toujours fait des vœux limités à la durée de leur présence dans l'enclos qu'elles peuvent quitter librement, quand elles le veulent. De plus, elles n'ont jamais fait vœu de

pauvreté, bien qu'en fait elles aient toujours eu des revenus fort modestes. Le mot « pauvreté » ici ne doit pas être pris nécessairement dans le sens opposé à « richesse », mais dans son esprit. On peut appartenir à un couvent riche, mais, n'ayant rien en propre, vivre en « esprit de pauvreté » c'est-à-dire de « non-possession propre ». Par contre, les béguines gèrent personnellement leur petit avoir ou le produit de leur travail (broderies, dentelles, couture, etc.). C'est en cela que réside une des différences essentielles entre le béguinage et le couvent.

Nous donnons ci-après quelques stipulations pittoresques extraites de la règle de l'ancien béguinage de Bruges :

— Les différends éventuels sont portés devant la grande dame.

— Défense de recevoir un homme, même en cas de maladie grave.

Les béguines ont toujours pu disposer d'un congé annuel de quinze jours qu'elles passaient généralement dans leur famille; toutefois, la règle prévoit :

— Pendant la saison d'été, il est défendu de se rendre aux stations balnéaires.

\*\*\*

Pour ce qui concerne l'architecture, on retrouve deux plans généraux :

- la grande place carrée, entourée de maisonnettes avec seulement quelques ruelles supplémentaires;
- une place plus petite d'où partent de nombreuses venelles.

La première conception est, par exemple, celle de Bruges; la seconde, celle de Courtrai.

\*

Petit à petit, nos béguinages se dépeuplent; il ne se présente plus de postulantes. Pendant des siècles, ils ont répondu à des impératifs sociaux : protection de femmes isolées. Aujourd'hui, la femme a pris sa place dans le monde du travail; mariée ou célibataire, elle se défend et des organismes sont nés qui la soutiennent; dans notre univers complètement transformé, le béguinage n'a plus à jouer son rôle de refuge et c'est ainsi que, de plus en plus, les maisonnettes ont été louées à des familles. C'est souvent chose navrante, car les demeures sont dénaturées et l'atmosphère ouatée est remplacée par le bruit des haut-parleurs et des moteurs.

Heureusement qu'une certaine prise de conscience se fait



Au béguinage de Diest, plus de coiffes immaculées, mais un climat encore chargé de mysticisme.

enfin et que les amateurs d'art se penchent sur le sort de nos béguinages, essayent de sauver ce qui peut l'être encore.

Il est souhaitable que, de plus en plus, les administrations charitables y logent des dames âgées, rendant ainsi, du moins partiellement, aux béguinages leur destination première.

Après ce bref aperçu historique, partons vers nos charmants « hameaux du moyen âge ».

#### AARSCHOT

Pourquoi ne commençons-nous pas notre périple par Aarschot, cette attachante villette blottie à l'ombre de son clocher ?

Au printemps, elle est entourée de vergers où fleurissent à profusion pêcheurs et cerisiers.

Du béguinage proprement dit, il ne reste que deux maisons; il eut un sort assez bouleversé: érigé par Henri III en 1259, il fut ravagé par le feu en 1349; reconstruit en

1635, il fut confisqué sous l'occupation française en 1797. Les dégradations progressives, depuis lors, ne l'ont guère épargné.

Toutefois, dans les années récentes, une édilité bien inspirée a utilisé l'aire presque totale de l'ancien béguinage; elle a fait édifier une cité pour personnes âgées; l'architecte a ressuscité l'aspect d'un enclos d'autrefois: maisonnettes basses, jardins fleuris que domine la tour de l'église paroissiale.

Ce nouvel ensemble a été inauguré le 29 octobre 1960 et mérite une visite. Le musée municipal y a, en outre, trouvé refuge.

#### ANDERLECHT

Le béguinage se blottit à l'ombre de la Collégiale Saint-Pierre.

Le souvenir d'Erasmus et du doux Guidon flotte dans l'air; leur bonté, leur esprit de tolérance s'inscrivent dans la

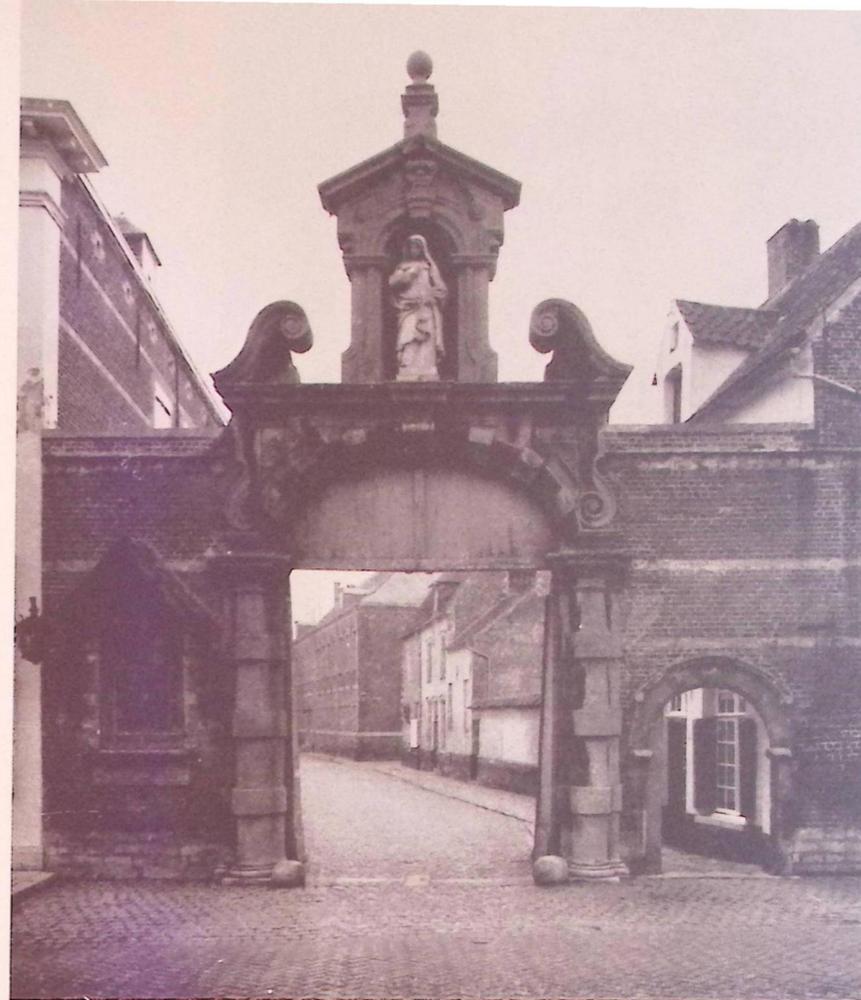
même courbe que ceux des modestes femmes qui vécurent là.

Plus de béguines à Anderlecht. Les cornettes se sont envolées, comme de blanches mouettes dans un ciel pur, mais il reste le cadre, les maisons chenuées appuyées les unes aux autres, entourant un jardin simple où les oiseaux chantent dans les lilas et viennent se poser, entre deux trilles, sur la margelle du puits.

La commune d'Anderlecht avait créé là un petit musée d'érès évocateur. Hélas ! il est actuellement fermé au public pour cause de vétusté. Il est temps encore de le sauver et l'on souhaite voir l'administration communale réaliser au plus tôt la restauration du béguinage le plus mignon, et plus intime de notre pays.

#### ANVERS

Rodestraat. Un long mur nu; un porche austère. Le Steen n'est pas loin; son architecture semble avoir



Au-delà de ce porche Renaissance, de longues rues étroites sillonnent le pittoresque béguinage de Lierre.

influencé même les béguines : deux échauguettes flanquent l'entrée et, de-ci de-là, des lanternes en fer forgé sont balancées au souffle de l'Escaut proche.

Elles sont quatre béguines encore à veiller sur les antiques demeures et sur le jardin central qu'une haie de ligustrum déroberait aux regards curieux.

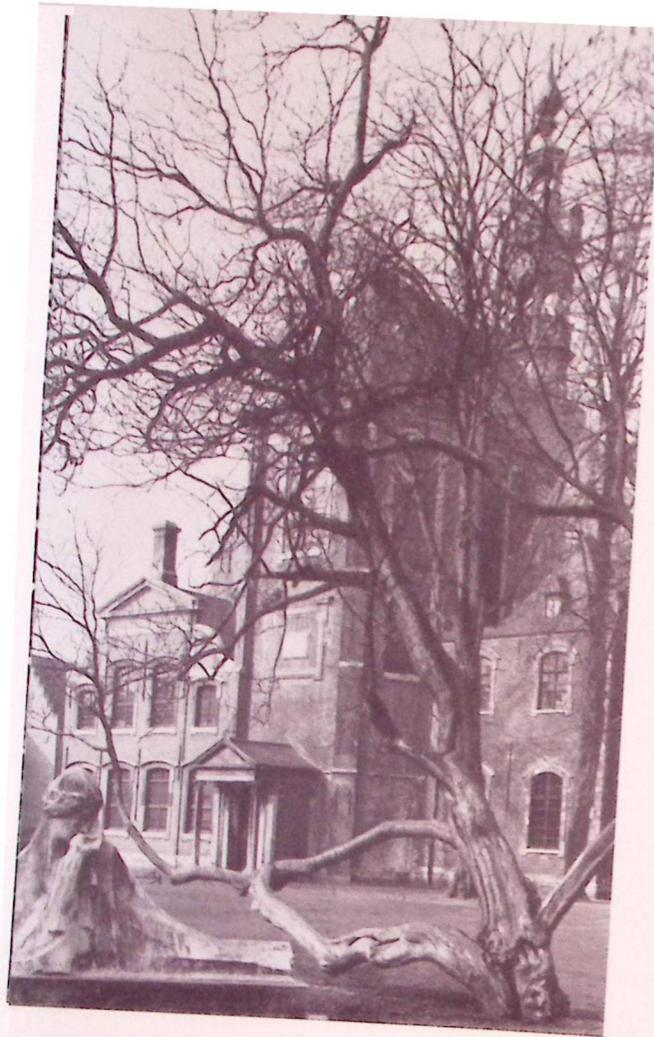
Les béguines ici sont propriétaires de l'ensemble et louent à des dames seules les maisons en surnombre.

Après elles, qu'advient-il ? Quand on le demande, leur regard se charge de mélancolie : « Il n'y a plus de vocations. Pour l'enclos, après nous, l'évêché y pourvoira ».

Elles sont là, comme des vestales attardées, entretenant contre vents et marées, mais sans illusion, un feu qui s'éteindra avec elles.

#### AUDENAARDE

Depuis 1959, les blanches cornettes ont disparu. Des



Près de l'église du Grand Béguinage de Gand se dresse le sobre monument dédié à Georges Rodenbach.

#### COURTRAI

Un porche sans grâce s'ouvre sur une cour exquise, plantée de géraniums et d'hortensias roses. Point de grande place carrée, mais un jardin fleuri, irrégulier, intime. Des ruelles se détachent en rayons, tournent entre des maisonnettes aux rideaux de guipure. La mignonne cité se blottit à l'ombre de Notre-Dame où survit le souvenir des Eperons d'Or. Tout proche aussi, le clocher bulbeux de Saint-Martin égrène des refrains flamands. Le son vient de très haut, plane, s'éparpille, s'insinue, emplît toute l'atmosphère de musique argentine. Quatre béguines voisinent avec des dames et des demoiselles, placées là par la Commission d'Assistance publique. Paix ineffable. Ce n'est pas le silence farouche des grandes abbayes ou des manoirs féodaux, mais un calme feutré, l'engourdissement bienheureux d'une petite communauté assoupie, où flotterait encore le murmure d'un rouet. En partant, le visiteur emporte la vision apaisante d'un jardin plein de pétales et de gazouillis d'oiseaux.

#### DIEST

Une madone, au-dessus d'un porche Renaissance, sourit aux arrivants. Plus de coiffes immaculées. Des rires d'enfants emplissent les cours et les jardins, mais l'église en pierre brune du pays a conservé son atmosphère recueillie. Des couvents abritent des religieuses et, en juin, des moissons de lis blancs embaument les parterres.

#### GAND

Gand possédait autrefois le Grand Béguinage et le Petit Béguinage. Le premier fut désaffecté au siècle dernier, à la suite de démêlés avec l'autorité civile. Il mérite cependant une

La magnifique façade, d'inspiration baroque, de l'église du Petit Béguinage de Gand ou Béguinage de Notre-Dame-des-Prés.



visite, car il a conservé intactes de très gracieuses façades. C'est tout près de son église que l'on a placé le monument dédié à Georges Rodenbach.

Le second a été sauvé grâce à la munificence du duc d'Arenberg. La vie béguinale, bien que ralentie, y poursuit son cours. Blancheur des murs, beauté hiératique des longues robes, comme on les bénit d'avoir pu rester pareilles à travers le temps et de nous donner la vision de vies simples et calmes. Pour des raisons utilitaires — et c'est dommage — les voiles blancs sont remplacés par des voiles noirs.

Les maisonnettes en briques rouges encadrent une grande place verte. Maison Sainte-Barbe, Saint-Pierre, Sainte-Étienne, Sainte-Godelieve, Couvent de Notre-Dame-aux-Heures et d'autres encore aux noms adorablement désuets. Le Béguinage de Notre-Dame-des-Prés (Onze-Lieve-Vrouwen-Hoyen), fondé par Marguerite et Jeanne de Constantinople, a continué à jouir de la faveur des comtes de Flandre; ses archives en témoignent. Reconstitué vers 1600, il a conservé sa physionomie quasi intacte depuis plus de trois cents ans.

Onze-Lieve-Vrouwen-Hoyen a le grand mérite de nous apporter un coin de vie ancienne, un peu des mœurs d'autrefois.

Sur demande, les béguines permettent la visite de leurs maisons. Les carrelages rouges et blancs, l'escalier éblouissant de propreté, sont décorés de sable comme dans les anciennes demeures campagnardes.

À dix heures d'office, la cloche appelle les pieuses filles. Une à une, elles sortent de leur maison, ombres fugitives que le porche de l'église happe bientôt.

Chaque nouvelle venue laisse tomber les bords de sa jupe bleue normalement retenue à la taille et qui s'étale, allongeant la silhouette. Robes amples, coiffes moyenâgeuses,

elles glissent d'un pas feutré vers les bancs où elles prennent place parmi d'autres voiles inclinés.

A travers les vitraux, un rai lumineux vient toucher les bancs polis par l'usage, raviver, pour quelques instants, l'or patiné des statues.

Les cierges crépitent. Un coup de clochette annonce le prêtre en surplis. Tandis qu'il monte à l'autel, la voix des orgues s'élève, grandit un peu, mais pas trop cependant, car il ne faut ici, ni chants vibrants, ni joie insolente, ni chagrin excessif. Il faut la simple prière, au rythme régulier, un peu monotone, la prière sans fièvre ni passion, de ces femmes que n'atteindront plus jamais, ni fièvre, ni passion...

L'office terminé, le porche les libère en groupes bavards et rieurs. Puis elles s'égaillent par les sentiers et les ruelles. Bientôt, les portes se refermeront et la grande place reprendra sa physionomie paisible, sous le ciel lumineux.

fleurs sans prétention poussent dans les jardinets, entre des carrés de légumes.

Seules des femmes isolées sont admises comme locataires et l'enclos garde encore ainsi un peu de son charme désuet.

#### BRUGES

Qui ne connaît le Béguinage de Bruges et le Lac d'Amour tout proche? Les maisonnettes entourent une vaste place carrée plantée de peupliers. Au printemps, narcisses et jonquilles l'émaillent de leurs corolles jaunes et blanches. Toutes les institutions ont leurs quartiers aristocratiques. Bruges y fait penser. Il a vraiment grand air, malgré ses demeures basses et volontairement symétriques; il doit avoir — aux portes de Bruges la somptueuse — abrité des âmes moins simples, des douleurs plus profanes que certains petits enclos presque campagnards. Des religieuses et des dames âgées occupent couvents et maisons.

#### LIERRE

Non loin de la Tour Zimmer, un porche Renaissance donne accès à la cité aux longues rues étroites, bordées de maisons à pignons redentés.

Une seule béguine survit au dépeuplement de la communauté.

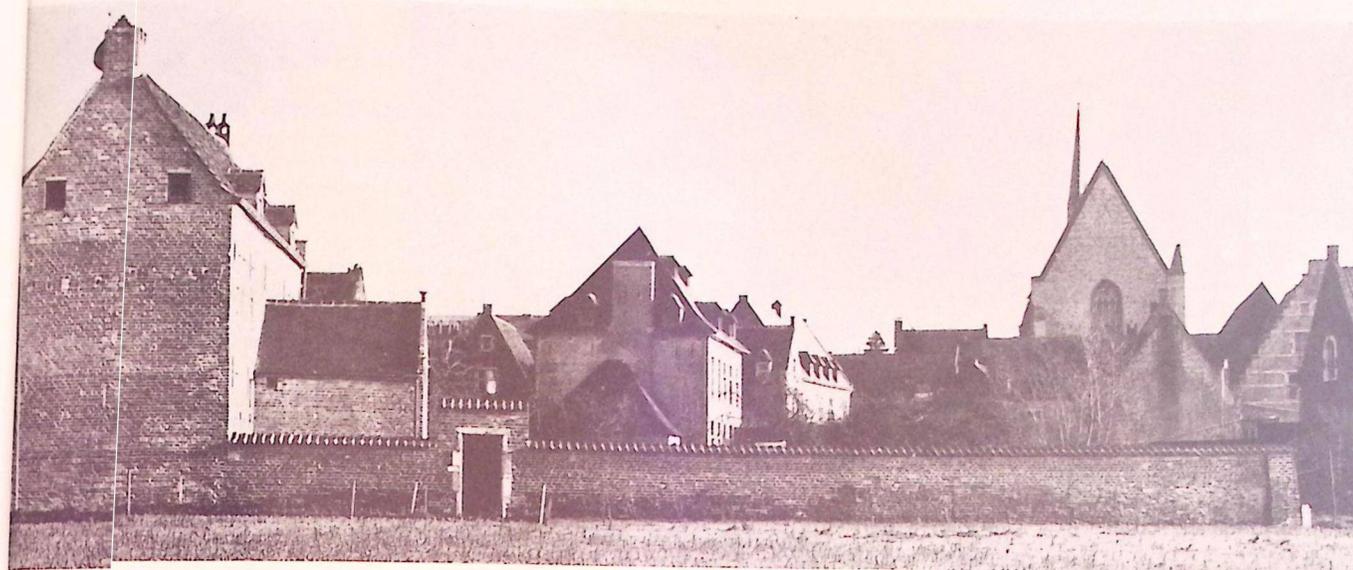
Au fur et à mesure des disparitions, les demeures ont été louées à des particuliers.

Peut-être un jour la Commission d'Assistance publique et la Fabrique d'église de St-Gommaire, copropriétaires, envisageront-elles d'y réunir seulement des femmes, pour rendre ainsi à ce beau béguinage sa destination première et son ambiance incomparable.

#### LOUVAIN

Une longue rue provinciale; un mur qui penche par-ci, se redresse par-là. Au-delà du porche, une église trop vaste, trop lourde pour la petite place où un Christ tend les bras entre deux sapins. Des venelles se détachent, bordées de maisons à pignons redentés. Au printemps, des giroflées et des lilas se mirent dans la Dyle qui clapote au pied des vieux murs.

Après six siècles de vie mystique, les voiles blancs, petit à petit s'en sont allés; il s'en fallut de peu que tout le béguinage soit rasé pour faire place à des immeubles modernes.



Le Grand Béguinage de Louvain, authentique cité dans la cité, héberge de nos jours, une jeunesse fervente et studieuse.

Qui ne connaît le béguinage de Bruges et son cadre romantique ?



Heureusement qu'il est un dieu pitoyable aux pierres gothiques de souvenirs : l'Alma Mater a racheté tout l'enclos. Sous la direction éclairée de M. Lemaire, professeur à l'Université de Louvain, des spécialistes et de nombreux ouvriers ont entrepris la restauration de la petite cité qui va héberger des étudiants soigneusement choisis, capables d'apprécier et de respecter le cadre vénérable, mais rénové pieusement, qui leur sera confié.

Et les béguines, dans tout cela ? Il en reste deux. Elles se cramponnent à leur maisonnette dont on leur a laissé la disposition. Elles font penser à des oiseaux migrants, soigneusement cramponnés à un fil, en attendant le grand départ. Elles semblent quelque peu effarouchées par le bruit des maçons et des charpentiers. Des jardiniers traitent des parterres; ils plantent des pommiers et des cerisiers dont, aux prochains printemps, la brise vespérale parpillera les pétales, en un tourbillon de valses que chanteront les merles des alentours.

La jeunesse fervente et studieuse remplacera les béguines d'autrefois. L'enclos ainsi sauvé survivra, sinon dans son essence, du moins dans son aspect.

Particulièrement durant les vacances, quand les étudiants auront rejoint leurs foyers, les amateurs de poésie parcourront des ruelles tranquilles, imaginant, derrière les fenêtres, des femmes aux coiffes de lin, penchées sur leur carreau de dentellière.

#### MONT-SAINT-AMAND

Construit comme par un coup de baguette magique grâce à la générosité du duc d'Arenberg, le béguinage de Mont-Saint-Amand présente moins d'imprévus que d'autres, édifiés au fil des siècles.

Par contre, ici soixante-six béguines perpétuent la règle et les modes de vie; leur présence confère beaucoup de poésie à cet enclos.

#### TONGRES

Le Geer babille au pied des remparts qui, d'un côté, limitent le béguinage.

Plus de béguines ici, depuis bien des années déjà.

Les maisonnettes sont assoupies sous leur toit large, comme des vieilles sous un capuchon. Aux jours de fêtes, elles sont chaulées de frais, en blanc, en crème, parfois même en rose; et ces couleurs toutes vives ont un peu l'air d'un anachronisme. Hélas ! notre dur climat a tôt fait de les repatiner.

Un couvent de frères mineurs marque le centre du béguinage. Sa cloche, au son court, régit le petit monde des alentours.

Quelques-unes de nos villes gardent encore des vestiges de béguinages :

#### Malines

Overysel dont il ne reste qu'une chapelle récemment restaurée.



Un petit musée et une vaste église néo-gothique figurent parmi les curiosités du béguinage de Mont-Saint-Amand, édifié, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux libéralités du duc d'Arenberg.

#### Saint-Trond

Termonde cruellement éprouvé par la guerre de 1914-1918.

Tirlemont, dont il ne subsiste, en dehors de l'église, que quelques éléments.

Béguinages, trésors de chez nous !

Nous les avons parcourus, ronde gracieuse et un rien mélancolique; vestiges d'un mode de vie qui ne renaîtra plus; vestiges d'une existence qui avait ses aléas, mais aussi ses douceurs, ses tendresses, ses apaisements.

Cet album, nous l'avons ouvert sous l'égide de Georges Rodenbach; c'est avec lui que nous voulons en terminer, avec lui qui connut encore si vivants et peuplés, ces pieux jardins de vierges :

Le dimanche est un ciel vide et silencieux

Où j'écoute frémir les coiffes des béguines

Dont la marche aboutit à mon cœur anxieux.

Halo de bruit autour des faces ivoirines

Halo de bruit malgré l'absence m'arrivant.

Ah ! cela vient vers moi de si loin dans le vent

Ces frissons de cornettes en forme de colombe :

Quelque chose de blanc qui sur les fronts surplombe;

Ailes faites de neige et de linge qui dort,

Ailes faites aussi de clair de lune

Qui paraissent, ayant replié leur essor,

Etre le Saint-Esprit descendu sur chacune !

Car les béguines sont les sœurs du Saint-Esprit,

Et leurs calmes couvents, dans les enclos gothiques,

Ne sont-ce pas plutôt des colombiers mystiques ?

Essaims d'âmes (encore un peu, Dieu les proscrit)

Qui se reposent là dans les haltes bénignes,

En picorant les grains bénits des chapelets;

Mais s'en iront bientôt par les soirs violets.

Sur leurs ailes de linge aux blancheurs rectilignes. (2)

Poème prophétique ! Presque toutes aujourd'hui, les douces béguines sont parties déjà sur leurs ailes de linge;

il nous reste leurs maisonnettes, leurs petites villes dans

la ville, prêtes à nous livrer un peu de leur poésie et de

leur paisible beauté. Mélancoliques sous les ciels chargés,

ils irradiant lorsqu'un rayon de soleil vient les toucher,

ravivant le rouge fané de leurs briques.

Sortis du peuple laborieux, les béguinages ont abrité

(quelques-uns abritent encore) des femmes humbles, aux

croyances douces, dénuées de sectarisme. Elles travaillent

comme nous, jour après jour, pour assurer leur existence;

aux heures de récréations, elles se disent des histoires

puériles et prient aux offices, parce qu'on leur a dit qu'il

y a, par-delà la grande voûte du ciel si souvent gris en

notre chère Belgique, un monde meilleur où les béguines

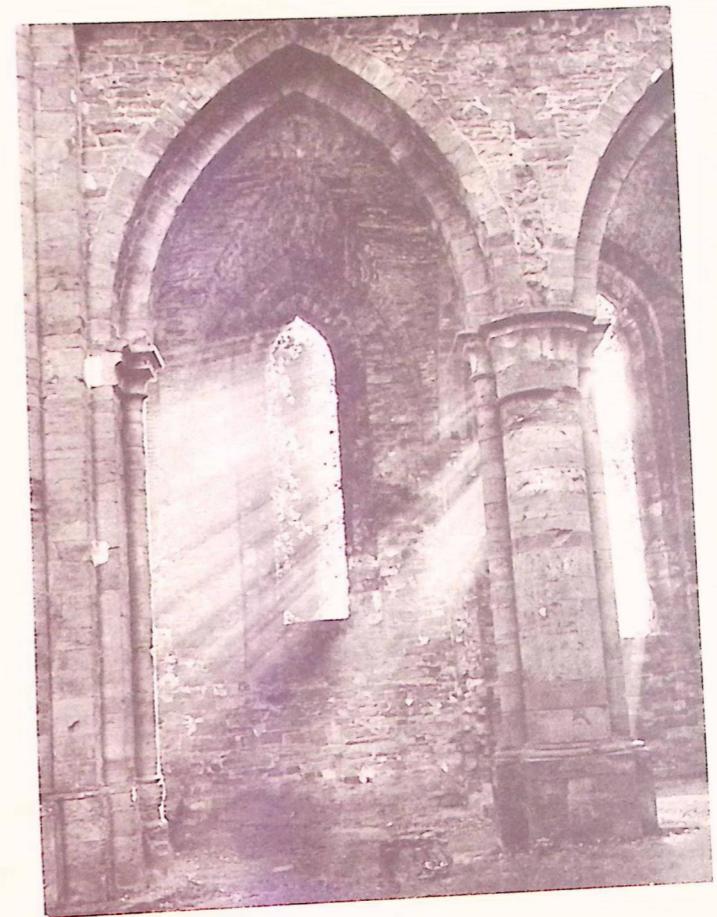
bien sages vivront une existence merveilleuse. Le paradis,

pour elles, doit être un enclos idéal, plein de fleurs et

de chants d'oiseaux.

(1) « Le Règne du Silence » de Georges Rodenbach (extrait de la préface).

(2) « Le Règne du Silence ».



## Renouveau à Villers-la-Ville

par Yves BOYEN

EN feuilletant les pages tour à tour glorieuses et tragiques, souvent édifiantes, toujours palpitantes du développement et de l'évolution du monachisme en Occident, depuis son âge d'or (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles) jusqu'à son éclosion définitive et son essaimage à travers toute l'Europe (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles), on est frappé de constater avec quelle sorte d'instinct quasi infallible, les moines fondateurs, leurs compagnons et leurs héritiers spirituels surent trouver, lors de l'implantation de

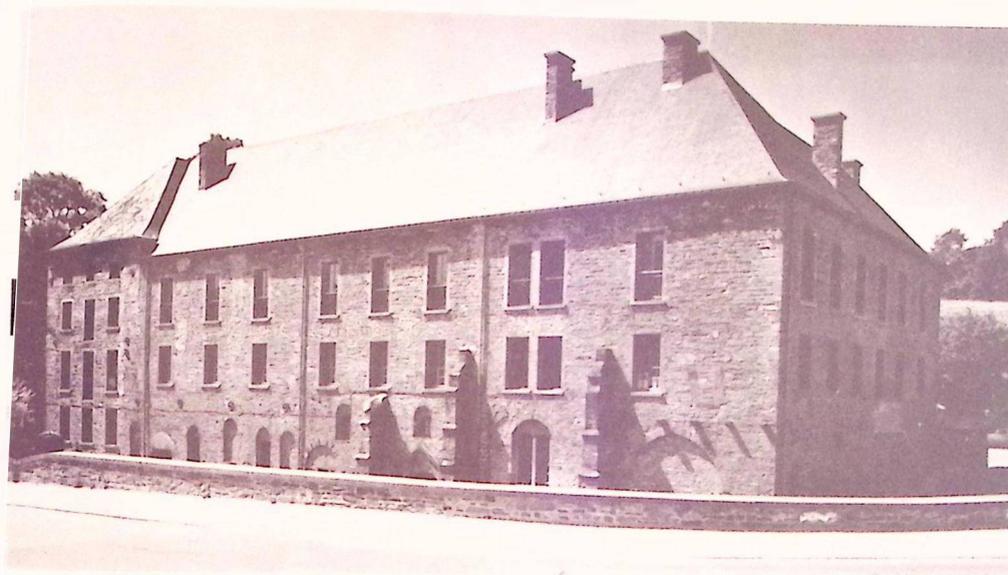
leurs moutiers, un cadre à la mesure de leurs aspirations spirituelles comme s'ils entendaient chaque fois associer intimement la nature à leur hymne de louanges à l'adresse du Créateur. Du Mont Cassin aux allures d'altière forteresse au Mont-Saint-Michel perché, tel un nid d'aigle, face à l'immensité de l'océan, en passant par la Grande-Chartreuse, qui semble défier effrontément les parois verticales d'un des plus austères et des plus impressionnants massifs de France,



Deux aspects de l'Hôtel des Ruines récemment restauré.

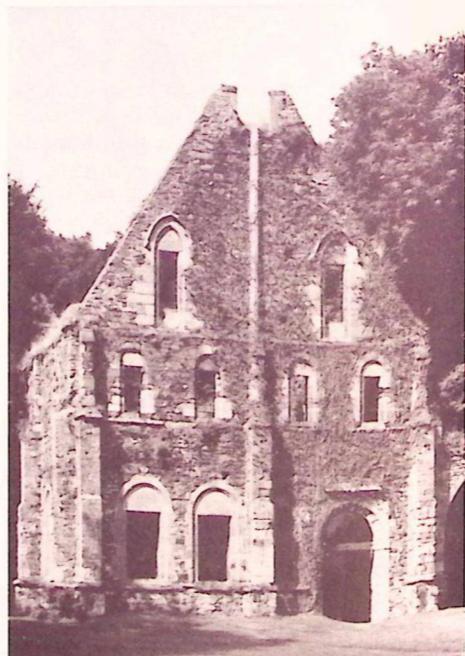
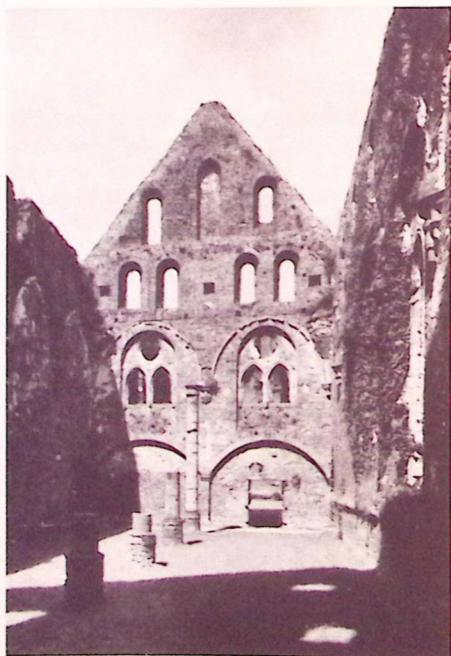
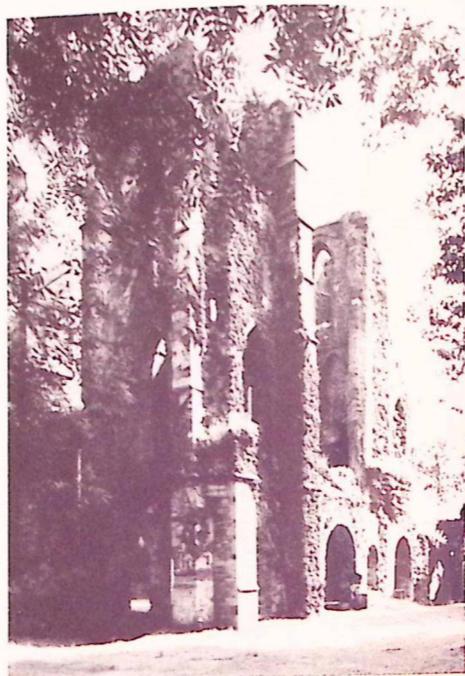
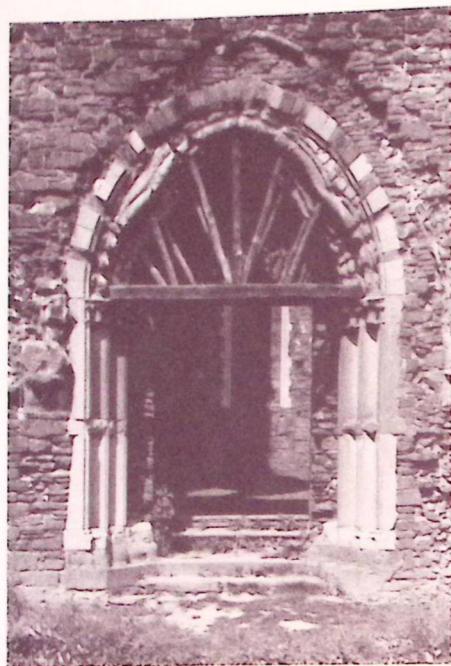
sans parler du nombre très élevé de couvents établis à la lisière, voire même au cœur de forêts ténébreuses et inhospitalières (on se souviendra que notre Forêt de Soignes, dont la superficie, à la fin du Moyen Âge dépassait le quintuple de celle d'aujourd'hui, abrita, à elle seule, plus de vingt abbayes et prieurés), partout, ou presque, les religieux se choisirent des sites en harmonie avec ce climat de prière et de recueillement, imposé par leurs règles, des sites aussi leur permettant de se livrer sans contrainte extérieure tant à l'étude et à la recherche scientifique qu'aux plus humbles travaux manuels. Quoi d'étonnant, dès lors, que par une belle journée d'avril de l'an de grâce 1146, un petit groupe formé de douze moines et de cinq frères convers, conduit par l'abbé Laurent et délégué en Brabant par ce géant de la chrétienté que fut saint Bernard, pour y fonder une filiale de l'ordre de Cîteaux, ait choisi comme lieu d'implantation cette vallée sauvage de la Thyle, qui, avec ses escarpements noyés dans d'épaisses frondaisons, ses

affleurements rocheux, sa faune et sa flore particulières, figurait et figure encore parmi les plus pittoresques et les plus typiques de nos régions. Saint Bernard répondait ainsi à l'appel que lui avait adressé le Duc de Brabant Godefroid III, désireux de mettre en valeur les terres incultes de son Duché. Notre propos n'est point de passer en revue tous les heurs et malheurs de l'abbaye de Villers depuis la visite de réconfort que rendit aux premiers moines défricheurs saint Bernard en personne (janvier 1147) qu'il éclaira de ses sages conseils jusqu'à la dispersion de la communauté au lendemain de la Révolution française. Si, au cours de son existence fertile en rebondissements, le vieux moutier eut à subir les séquelles des guerres de religion et des conflits armés avec la France, en revanche il connut plusieurs périodes de prospérité, notamment, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle où sous l'impulsion de l'abbé Charles de Seyne (1197 - 1209) furent érigés le cloître primitif, la salle capitulaire et le dortoir des moines, durant



le XIII<sup>e</sup> siècle marqué par l'édification de la grandiose église abbatiale et de la non moins majestueuse brasserie, ainsi qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, où, sous l'adroite direction de l'abbé Jacques Hache (1716 - 1734), furent reconstruits, avec une recherche évidente du faste en honneur à cette époque, le palais abbatial, le quartier des étrangers et l'infirmerie, tandis que l'abbé Martin Staigner (1742 - 1759) renforçait par sa gestion énergique la position sinon religieuse, du moins économique de l'abbaye, redressement purement éphémère comme le démontreront bientôt les années qui suivirent ce tournant de l'histoire de l'Occident que fut 1789, tournant qu'avait déjà préparé, chez nous, la politique inaugurée par Joseph II. Quoi qu'il en soit, Villers-la-Ville, contrairement à d'autres abbayes comme celles d'Aulne et de Lobbes qui furent incendiées, avait surmonté la grande tourmente de 1789 et offrait encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un ensemble architectural de toute beauté où le simple curieux pouvait

discerner à côté de constructions, en pur style roman, des tendances plus tardives issues des courants baroques et néo-classiques, tandis que l'amateur averti et l'historien de l'art relevaient dans la structure du chœur de l'église abbatiale le premier exemple de l'application du style ogival en Brabant. Ce fut, en fait, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle que commença le véritable martyrologe de Villers. Déjà privé d'âme à la suite du départ des religieux, le couvent eut bientôt à endurer d'atroces mutilations sous l'aiguillon de vandales sans scrupules, tandis que l'état complet d'abandon et les ravages causés par les intempéries accélèrent encore l'œuvre de destruction entreprise par l'homme et sans deux sérieux coups de barre, le premier lors de l'acquisition, en 1893, par l'Etat belge, des vestiges abbatiaux, le second tout récemment, suite au cri d'alarme jeté par la province de Brabant, les ruines de Villers-la-Ville n'auraient plus été aujourd'hui qu'un pathétique souvenir et leur disparition, un reproche permanent à notre conscience d'homme civilisé.



Rélatons en quelques lignes le pénible calvaire de l'ancien monastère cistercien et les phases principales de sa lente agonie. Dévastée, partiellement, en juillet 1794, lors de la seconde intrusion des Français dans nos régions, les troupes républicaines trouvant d'ailleurs des émules aussi dignes que zélés en la personne de pillards prompts à la rapine, l'abbaye fut définitivement supprimée par la loi du 15 fructidor de l'an IV, pour être ensuite vendue le 7 thermidor de l'an V (25 juillet 1797) et littéralement démantelée par l'acquéreur, le dénommé La Terrade, qui avait tout bonnement élu domicile dans le palais abbatial désaffecté; puis, en 1814, elle fut la proie des bandes. Les ans, les intempéries et les plantes parasites se chargèrent de poursuivre l'œuvre dévastatrice entraînant notamment, en 1884, l'effondrement spectaculaire de la voûte protégeant encore le vaisseau central de l'église. Ce désastre provoqua une vive émotion dans tout le pays et principalement dans les milieux culturels où se recrutaient les plus chauds partisans de la sauvegarde de nos monuments et de nos sites. En 1893, à la suite d'un vote des Chambres, l'Etat racheta les ruines pour la somme de 500.000 francs or (les vestiges appartenaient, à cette époque, à la famille de Charles Huart, maître verrier à Lodelinsart qui en avait acquis la propriété quelques décennies auparavant). Dès 1894, le domaine fut débarrassé des décombres qui le jonchaient et des mesures urgentes de consolidation et de restauration partielles furent arrêtées et exécutées sous la direction vigilante de l'architecte Charles Licot. Entre-temps, la construction du viaduc de la ligne de chemin de fer reliant Ottignies à Charleroi avait encore enlaidi et défiguré le site en coupant, de la vallée, la perspective sur les jardins étagés et en barrant de sa ligne inesthétique le panorama splendide sur les ruines que ménageait le promontoire achevant les terrasses. Si l'exploitation du domaine de l'ancienne abbaye de Villers, concédée, en 1932, par l'Etat belge, au Touring Club de Belgique, éveilla, avec l'appui d'une propagande touristique judicieusement or-

chestrée, l'attention du public, à telle enseigne qu'en 1946, au lendemain de la grande tourmente de 1940-1945, les responsables de la gestion des ruines enregistraient déjà 25.599 entrées payantes, le problème de la « survivance » du site de Villers-la-Ville restait entier et l'Administration centrale, propriétaire des ruines, semblait même se complaire dans un immobilisme qui devait à plus ou moins brève échéance sonner le glas des dernières espérances. Ainsi ces vestiges que des guides étrangers autorisés n'hésitaient pas à qualifier, qui « d'émouvants » (Le Benelux dans la série : Le Monde en Couleurs aux Editions Odé), qui de « superbes » (Guides Bleus aux Editions Hachette), qui de « magnifiques » (Guide Michelin-Benelux, avec mention : mérite un détour) s'amenuisaient d'année en année, sans que ses défenseurs — et Dieu sait pourtant s'ils étaient nombreux les chauds partisans de nos vieilles et augustes pierres — pussent même brandir un quelconque arrêté de classement. En effet, aussi ahurissant que cela paraisse, les murailles et pignons aux attaches séculaires de Villers ne bénéficient d'aucune protection officielle. Il est vrai aussi que pour l'Etat, protéger par mesure de classement un bien dont il est propriétaire, pourrait être interprété comme un certificat de carence qu'il se délivrerait à lui-même. Par la suite, deux événements fortuits allaient se charger d'accentuer encore le degré de décrépitude et l'aspect lamentable qu'offraient déjà les ruines. En 1953, d'abord, l'ancien moulin abbatial, édifié dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle et situé vis-à-vis de l'entrée actuelle du domaine, était la proie d'un violent incendie. De l'auguste bâtiment, qui abritait depuis plusieurs lustres une auberge à l'enseigne : « Hôtel des Ruines », ne subsista que la carcasse calcinée. Du même coup, l'équipement hôtelier et touristique de la région se voyait amputé d'un de ses pions majeurs. Neuf années plus tard, en 1962, des pluies diluviennes qui s'abattirent sur la localité et la crue subite de la Thyle, qui en résulta, provoquèrent des inondations dans les parties basses du domaine — notamment dans la brasserie — qui furent très vite recouvertes d'une couche compacte de limon, dont l'épaisseur varia entre 20 et 30 cm. Entre-temps, cependant, une lueur d'espoir avait jailli. Ça bougeait, en effet, tant du côté de l'Administration centrale que de la Province de Brabant, tandis que le Syndicat local d'Initiative,

En haut, à gauche : la Porte Trilobée; à droite : vestiges de la façade de l'église abbatiale.

En bas, à gauche : le Réfectoire; à droite : la Brasserie.



épaulé par notre Fédération, utilisait au mieux de l'intérêt général les subsides qui lui étaient octroyés. Tandis que l'Etat reconstruisait à ses frais l'Hôtel des Ruines où s'établissait bientôt un luxueux restaurant, digne de notre tourisme moderne, complétant un éventail d'établissements plus petits, peut-être, mais bénéficiant sur le plan de l'accueil d'un équipement convenable, la Province de Brabant procédait au parachèvement d'une artère superbe conçue principalement à des fins touristiques et reliant Bruxelles à Villers-la-Ville. Quasi simultanément, notre Fédération, une des premières du pays à avoir répondu d'une façon concrète et positive aux milliers de nouveaux adeptes d'un sport très ancien, redécouvert, ô paradoxe, au siècle de l'électronique, nous voulons parler de l'équitation, inaugurait avec légitime fierté le sentier pour cavaliers joignant la Forêt de Soignes à Villers-la-Ville en suivant le chemin utilisé naguère par les pèlerins, sentier qui constitua le premier jalon d'un réseau équestre qui couvre aujourd'hui la majorité de notre Brabant.

Ces réalisations spectaculaires, appuyées par la diffusion, par nos soins et en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, de dépliants et itinéraires consacrés à Villers-la-Ville et à sa région, et qui se traduisirent par une augmentation sen-

sible du nombre de visiteurs enregistrés aux ruines (30.548 en 1958; 40.524 en 1963; 47.216 en 1964), n'en demeuraient pas moins qu'un palliatif, qui n'attaquait pas le mal à sa racine, la panacée étant, bien entendu, la prise et l'application de mesures énergiques et concrètes en vue de la consolidation des lambeaux pantelants, lambeaux que le lierre, tel un prédateur accroché à sa victime, se chargeait de grignoter impitoyablement, tout en masquant les détails architecturaux des pans de bâtiments encore debout. Et pour lutter contre ce fléau... un seul jardinier. Il y eut aussi, dans le courant de l'été 1965, ce concours généreux et combien sympathique d'une équipe de jeunes scouts et guides, qui, répondant à l'appel lancé conjointement par l'échevin de l'Instruction publique et le Centre culturel de Villers-la-Ville, entreprirent de dégager les abords de la Porte de Bruxelles de la végétation parasitaire, de la pierraille et de débris en tous genres accumulés par les ans. Mais aussi exemplaire et réconfortant fût-il, cet enthousiasme juvénile ne

Ci-dessus : Au-delà du cloître, l'église abbatiale se déploie dans toute sa majesté.

Ci-contre : une des ailes du cloître.

peu avait à lui seul provoquer le miracle. Du moins eut-il le mérite de remuer certaines consciences trop rapidement assoupies. Car, ronces, graminées, intempéries, eux n'avaient cure de ces efforts isolés et continuaient sans relâche leur travail de sape. Peut-être auraient-ils achevé, aujourd'hui, leur œuvre de mort, si, en juin 1966, M. de Néeff, gouverneur de la Province de Brabant, profitant de la visite officielle que rendit M. Piers, à l'époque, ministre du Tourisme, au Domaine provincial de Huizingen, n'avait lancé un véritable cri d'alarme en faveur des ruines de Villers et attiré l'attention toute spéciale du ministre sur l'état presque complet d'abandon dans lequel se trouvaient les vestiges de l'ancienne abbaye. Cet appel fut entendu et le 4 novembre de cette même année 1966, Monsieur de Néeff, entouré des membres de la Députation permanente du Brabant et des autorités locales, accueillait, à Villers-la-Ville, cette fois, MM. Wigny, De Saeger et Piers, respectivement ministres de la Culture française, des Travaux publics et du Tourisme. Trois Ministres venus se rendre compte sur place et « de visu » que les ruines méritaient bien leur nom. Il est courant d'entendre dire que l'Etat s'avère un bien mauvais gestionnaire dès qu'il s'agit de ses propres biens. « J'aimerais, souligna en cette

circonstance, M. de Néeff, qu'après votre visite, on puisse faire mentir une fois de plus ce qui est presque devenu abusivement un adage ». Ce rendez-vous de Villers, à l'échelon ministériel, ne resta pas lettre morte. En son nom propre et au nom de ses collègues, M. De Saeger promit qu'un premier montant de l'ordre de trois millions serait accordé pour les travaux de première nécessité et quelques mois plus tard, en juin 1967, s'ouvrait le premier chantier. En parcourant le tableau récapitulatif — reproduit ci-après — des divers travaux de restauration, d'entretien ou de construction effectués à Villers-la-Ville depuis deux ans, tableau qui nous a été aimablement communiqué par M. Charles Grillaert, chef du district compétent de l'Administration des Bâtiments relevant elle-même du Ministère des Travaux Publics, on constate que les frais engagés à ce jour dépassent déjà largement le montant des crédits initialement alloués; largement et heureusement serions-nous tentés de dire, car quelques millions supplémentaires consacrés à une œuvre aussi noble que la préservation et la consolidation des vestiges prestigieux de Villers-la-Ville constituent un excellent placement pour l'avenir tout en assurant la conservation d'un legs précieux du passé. Et maintenant, place aux chiffres :





**A. Travaux concernant les parties des ruines accessibles aux touristes.**

1. 1967 — Restauration de la Chapelle Saint-Bernard : . . . . . F	173.511
Cette chapelle, qui était pratiquement en ruine au lendemain de la seconde guerre mondiale, avait été reconstruite en 1715; elle succédait à un premier édifice élevé au XIII <sup>e</sup> siècle, en l'honneur de saint Bernard.	
2. 1968 — Abattage et éêtage d'arbres : . . . . . F	9.737
3. 1968 — Travaux de restauration et de conservation de l'ensemble des ruines : . . . . . F	4.601.910
4. 1968 — Construction d'une cabine haute tension : . . . . . F	275.657

**B. Travaux relatifs à l'Hôtel des Ruines et aux abords immédiats.**

1. 1967 — Remise en état de la toiture des dépendances de l'habitation du jardinier des ruines : . . . . . F	200.000
2. 1967 — Egouttage, drainage et remise en état des trottoirs à l'Hôtel des Ruines : . . . . . F	299.426
3. 1968 — Aménagement des routes et abords immédiats : . . . . . F	571.102
4. 1968 — Aménagement de la chute d'eau de la Thyle : . . . . . F	150.000
5. 1968 — Travaux divers aux cheminées et toitures de l'habitation du jardinier des ruines : . . . . . F	15.950
6. 1969 — Remise en état d'habitabilité de la maison dite « du jardinier », à l'arrière de l'Hôtel des Ruines : . . . . . F	508.822
7. 1969 — Remise en état des peintures extérieures à l'Hôtel des Ruines : F	25.000

**Récapitulation**

A. Travaux aux endroits accessibles aux touristes : . . . . . F	5.060.815
B. Travaux aux abords immédiats . . . . . F	1.770.300
<b>Total : . . . . . F</b>	<b>6.831.115</b>

D'un rapide examen de ce bilan provisoire, il résulte que les sommes engagées pour la conservation des ruines abbatiales de Villers-la-Ville ont représenté jusqu'à présent une dépense moyenne pour le Trésor de l'ordre de 2.277.000 F, par an. D'autre part, d'après les renseignements qui nous ont été fournis par le district précité, d'autres travaux sont déjà à l'étude et permettront d'entamer dans un avenir que nous souhaitons rapproché la deuxième phase de la restauration et de la mise en valeur des vestiges. Voici la liste provisoire des ouvrages inclus dans la prochaine phase de l'opération de sauvetage du site, liste qui démontre que l'Etat n'entend pas se reposer sur ses lauriers.

- 1) Reconstruction de la Porte Trilobée, qui constitue une relique très précieuse de notre architecture romano-ogivale. Estimation : ± 250.000 F.
- 2) Restauration partielle des maçonneries de la Porte de Namur. Estimation : ± 120.000 F.
- 3) Restauration du voûtement et curage complet de la rivière, la Thyle, dans sa traversée souterraine des ruines de l'abbaye. Cahier des charges en préparation.
- 4) Eclairage et illumination des ruines. Cahier des charges à l'étude au Service de l'Electricité et de l'Electromécanique.

En page de gauche : le Jardin de l'Abbé.  
Ci-dessous : à gauche, vue intérieure de l'église; à droite : la magnifique rosace du tombeau de Gobert d'Aspremont.

Bien national, l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville fait partie intégrante de notre patrimoine communautaire. Ses murs vénérables, aussi délabrés soient-ils, continuent à témoigner du développement et de l'épanouissement de notre civilisation occidentale. A ce seul titre, et indépendamment de l'exceptionnelle valeur touristique qu'elles représentent, les ruines de Villers-la-Ville méritent de passer à la postérité. Il reste à souhaiter, pour terminer, en cette période où l'Etat ne ménage ni ses efforts, ni sa peine pour mettre la Culture à la portée de tous les citoyens, que le public puisse enfin bénéficier de l'accès gratuit aux ruines. Ce serait, nous semble-t-il, heureux et fort simple à réaliser. Un droit d'entrée aux ruines de Villers-la-Ville est, selon nous, une politique culturelle et touristique périmée en cette nouvelle époque de la civilisation des loisirs !

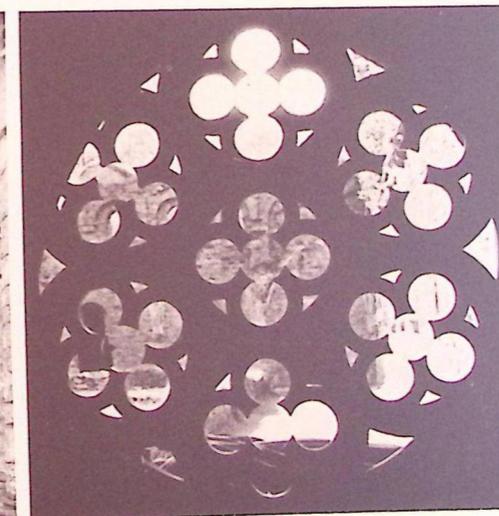
**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Jours et heures d'ouverture des ruines.**

Du 1<sup>er</sup> novembre à la fin février : les dimanches et jours fériés, de 9 à 16 h.  
Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril : tous les jours de 9 à 18 h.  
Du 1<sup>er</sup> mai au 31 août : tous les jours de 9 à 20 h.  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre : tous les jours de 9 à 18 h.

**Droit d'entrée.**

10 F par personne.  
5 F par personne pour les groupes scolaires, les voyages organisés par les Chemins de Fer et les Agences de voyages ainsi que pour les enfants (minimum 4) accompagnés de leurs parents. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 6 ans accompagnant leurs parents.  
Le présent tarif est celui en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 1969; il est susceptible de modifications dans l'avenir.





Ce remarquable ensemble composé d'un couvre-lit et d'un claustra, œuvre de Madame Lena Halfflants, d'Aarschot, a obtenu le Prix 1969 des Métiers d'Art du Brabant.

## Le prix 1969 des Métiers d'Art du Brabant

par Maurice-Alfred DUWAERTS,  
Secrétaire général de l'Office

ANNUELLEMENT, l'Office provincial des Artisanats et Industries d'Art du Brabant organise un concours en vue de favoriser la création artistique. Placé, l'an dernier, sous le thème « La Céramique utilitaire », ce concours avait obtenu un succès

particulièrement significatif tant auprès des artistes qu'auprès du public, qui put, après la sélection, admirer tout à loisir les œuvres primées. Cette année, c'est « Le Textile dans la maison » qui avait été retenu. Il comprenait, entre autres, les tentures,

rideaux, tissus de décoration, tissus pour cuisine et salle de bain, le nappe, les couvre-lits, cette énumération n'étant d'ailleurs pas restrictive. Toutefois, le tapis, la tapisserie et la dentelle avaient volontairement été écartés, ces catégories faisant, pour

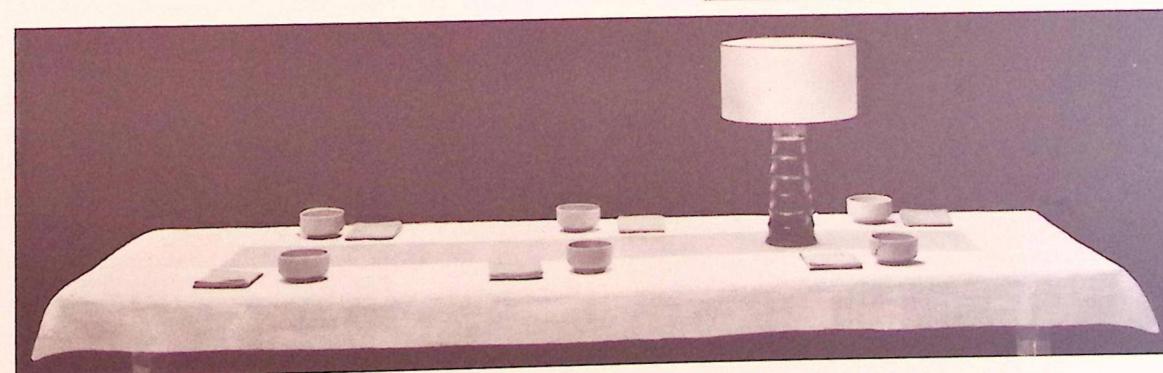
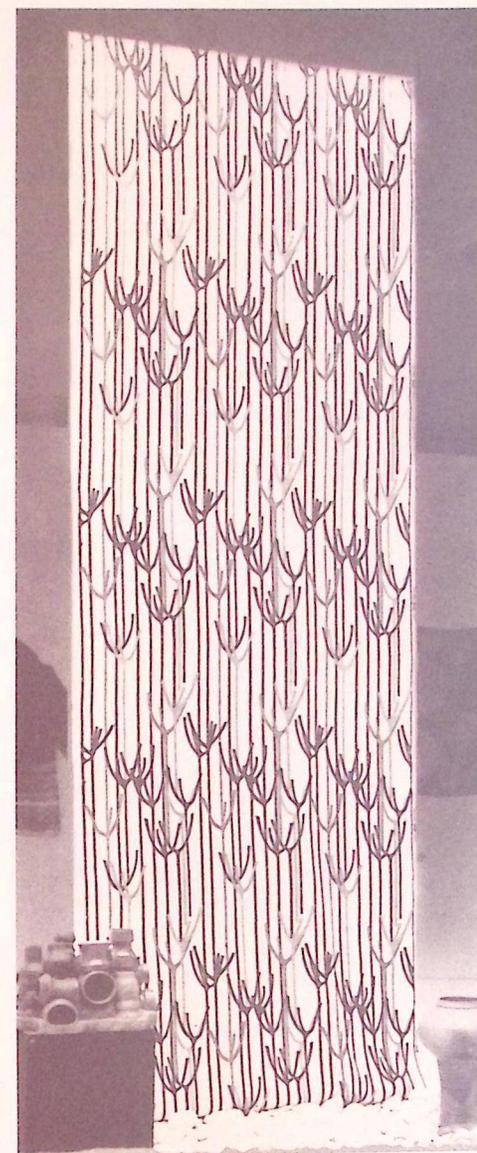
leur part, l'objet de concours spécifiques.

Le présent concours était, comme le précédent, réservé sans limite d'âge aux artistes et artisans, de nationalité belge, nés ou établis dans la Province de Brabant, ainsi qu'aux artistes et artisans, de nationalité étrangère, légalement domiciliés en Brabant depuis deux ans au moins.

Après une sélection particulièrement sévère et ardue, tant les pièces soumises à son choix étaient nombreuses et de qualité, le jury, présidé par Monsieur Philippe Van Bever, député permanent et président de l'Office, a discerné, à l'unanimité, le Prix des Métiers d'Art du Brabant 1969, d'un montant de 35.000 francs, à Madame Lena Halfflants, d'Aarschot, pour un magnifique ensemble formé d'un couvre-lit et d'un claustra. En outre, deux mentions d'un montant respectif de 10.000 et de 5.000 francs ont été attribuées, dans l'ordre, à Madame Jacqueline Kamps, de Wavre, pour une nappe, teinte sur chaîne avant tissage, avec serviettes, et à Françoise Latour, de Rixensart, pour un tissu imprimé à usage de tenture.

L'exposition des œuvres primées, qui s'est tenue du 25 septembre au 11 octobre dernier, en la Salle de l'Office, 6, rue Saint-Jean, à Bruxelles, permit aux quelque 3.500 visiteurs qui la parcoururent d'apprécier la belle vitalité et le haut niveau qualitatif de nos artisanats d'art brabançons.

Ci-dessous : la nappe, teinte sur chaîne avant tissage, due à Madame Jacqueline Kamps, de Wavre, à laquelle le jury a décerné la première mention. Ci-contre : la seconde mention a été attribuée à Françoise Latour, de Rixensart, pour ce tissu imprimé à usage de tenture.



## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

### En regardant la tête du Tonnelier

(suite de la page 29)

en voie de complète disparition. Combien, parmi les métiers en honneur au XVI<sup>e</sup> siècle, se perpétuent encore de nos jours ? Faites donc une halte au Square du Petit-Sablon. Outre le tonnelier, il y a là l'armurier-fourbisseur, le plombier, le couvreur en tuiles, le blanchisseur de linge, le tuilier et chaudronnier, le tourneur de chaises, le plafonneur, le couvreur en chaume et vannier, le foulon, chapelier et brandewinier, le tanneur, le fabricant de chaises d'Espagne et perruquier, l'arquebusier, le savetier, le marchand de poisson frais, le cordonnier, le tondeur de draps, le teinturier, le ceinturonnier, le mercier, le forgeron, le tisserand et drapier en laine, le tailleur, le sellier et carrossier, le fruitier, le batteur d'or, le marchand de draps en détail et chaussetier, le barbier-chirurgien, le brodeur et pelletier, le passementier, le graissier, le gantier, le représentant des « quatre couronnés » et d'autres.

Se silhouettant sur l'écran bleu du ciel ou sur le vert nuancé des feuillages, les quarante-huit statuettes corporatives permettent de s'imaginer ce qu'était la vie laborieuse du XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsque la ville dort, tous ces personnages ne quittent-ils pas leurs socles afin de s'en aller à la rencontre de leur défunte époque, afin de remettre le passé au présent ? Le fripier réintègre son échoppe. Le batelier s'en retourne vers les berges du canal. Le brasseur fixe rendez-vous au tonnelier qui tourne, vers lui, son visage attentif et volontaire d'homme laborieux.

Ce visage, on peut l'interroger à présent au Musée communal de Bruxelles. On peut recueillir ses confidences. Celles-ci peuvent nous en apprendre beaucoup sur le Bruxelles de jadis et sur son humanité tenace, pleine d'exigence et de conscience, sans laquelle

notre ville-capitale ne serait pas ce qu'elle est.

### L'Abbé Léon Jeandrain n'est plus

Nous apprenons avec émotion la mort récente de l'Abbé Léon Jeandrain, survenue des suites d'un accident de la route.

L'Abbé Jeandrain, qui avait été curé de Céroux durant de longues années, résidait depuis quelques mois à Genappe, sa ville natale.

Il s'était toujours passionné pour l'archéologie et avait procédé à de nombreuses fouilles dans la vallée de la Dyle, de Genappe à Wavre, et dans celle de ses affluents : la Cala sur tout son parcours, la Lasne de sa source à Plancenoit jusqu'à Genval, la Thyle de Villers-la-Ville à Court-Saint-Etienne, l'Orne de la Tour d'Alvaux en deçà de Mont-Saint-Guibert jusqu'à son embouchure dans la Thyle.

En 1966, il avait fait don de ses collections au Musée cantonal d'histoire et d'archéologie de Wavre.

Il s'était attaché dans ses études à exposer les traits caractéristiques d'une région qu'il connaissait bien. Ce qu'il relatait était, disait-il, « écrit sans prétention d'aucune sorte pour ne rien laisser perdre et dans l'espoir d'intéresser quelque peu » ; il s'était notamment penché sur les industries et les métiers du passé, les coutumes et légendes anciennes, le rôle de quelques « vieux chemins du roman pays de Brabant ».

L'Abbé Jeandrain, qui n'était pas dépourvu d'humour, avait sur le chantier un roman de mœurs villageoises.

Nous regrettons la disparition de ce distingué collaborateur de la revue « Le Folklore brabançon » et nous rendons un hommage mérité à sa mémoire.

### Cotisations pour 1970 : 150 F

En vue de leur éviter le désagrément d'une interruption dans la livraison de

notre périodique, nous recommandons instamment à nos affiliés, qui n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation, de verser, si possible avant le 5 janvier 1970, la somme de 150 fr. (pour l'étranger : 170 fr) au C.C.P. 3857.76 de la Fédération Touristique du Brabant. Par la même occasion, nous rappelons à nos membres qu'il leur est toujours loisible, comme précédemment, de souscrire un abonnement combiné, formule avantageuse qui leur assure le service régulier des deux éditions (française et néerlandaise) de notre revue. A cet effet, il leur suffit de verser la somme de 250 fr. (pour l'étranger : 290 fr) à notre C.C.P. 3857.76.

Merci d'avance.

### L'Abbaye du Parc, à Heverlee, a été choisie comme thème d'un concours de photos touristiques

Sous les auspices du Ministère de la Culture et avec l'appui, notamment, de la Fédération Touristique du Brabant, les Amis de l'Abbaye du Parc, à Heverlee (Louvain), dont le Secrétariat est installé 20, Vinkenlaan, à Heverlee, organisent **présentement** un concours national de photographies touristiques ayant pour thème : l'Abbaye du Parc à Heverlee.

Nous reproduisons ci-après, les conditions générales de ce concours ouvert à tous.

#### Règlement :

1. La participation, ouverte à tous, est entièrement gratuite.
2. Thème : l'Abbaye du Parc (Heverlee - Louvain).
3. Au maximum : quatre photos par participant. Chaque participant ne peut gagner qu'un seul prix, exception faite des prix spéciaux.
4. Sont autorisées : toutes les photos noir/blanc et en couleurs, sauf des photos colorisées à la main. Format : 30/40 cm, avec les tolérances habituelles. Elles devront être collées sur

## IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

un carton léger avec un bord d'un centimètre au maximum.

2. Indications en caractères d'imprimerie au verso des épreuves :

- titre de l'épreuve,  
- nom et prénom de l'auteur,  
- éventuellement, dénomination du cercle.

3. Le concours est doté d'un minimum de 15.000 fr. de prix + des prix spéciaux.

4. Les intéressés dont les œuvres auront été choisies pour figurer à l'exposition seront prévenus par écrit, vers la mi-avril 1970.

5. La distribution des prix se fera à l'issue du vernissage de l'exposition, le vendredi 1 mai à 18 heures.

Un souvenir et un catalogue seront offerts à chaque participant.

9. L'exposition est ouverte les 1, 2, 3, 7, 9, 10, 16, 17 et 18 mai 1970 de 14 à 19 heures; l'entrée est gratuite.

10. Les photos seront remises ou envoyées franco aux Amis de l'Abbaye du Parc, Secr. : Vinkenlaan 20, Heverlee. Pour toute sécurité, assurez-vous du parfait état de votre emballage. Les épreuves seront renvoyées avant le 20 juin 1970.

11. Le comité d'organisation prendra le plus grand soin des épreuves reçues mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages éventuels.

12. Les décisions du jury sont irrévocables.

13. Dans les cas non prévus, les décisions du comité organisateur seront sans appel.

14. Le fait d'envoyer des épreuves implique l'acceptation intégrale du règlement.

#### Possibilité de photographier :

Il est loisible en tout temps de prendre des photos de l'extérieur de l'abbaye. Pour donner l'occasion de photographier à l'intérieur, des visites spéciales seront organisées **pour les groupes et les isolés** aux dates et heures suivantes :

le samedi 3 janvier : de 10 à 12 h.  
le dimanche 1 février : de 14 à 18 h.  
le samedi 7 mars : de 10 à 12 h.

Prix d'entrée : 20 F par personne.

En outre, les cercles seront reçus en **groupe** aux mêmes conditions après rendez-vous fixé par écrit avec le révérend chanoine G. Boonants, Abbaye du Parc. Heverlee.

## Les manifestations culturelles et populaires

DECEMBRE 1969

BRUXELLES : 7<sup>e</sup> Foire aux Cadeaux, en la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean (jusqu'au 31 décembre inclusivement). A l'occasion de cette foire, qui connaît chaque année un succès grandissant, la salle restera ouverte tous les jours ouvrables, de 10 à 18 heures. La salle sera fermée les dimanches, ainsi que le jour de Noël.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE : Festivités de fin d'année, organisées par l'Association des Commerçants et Artisans de Berchem-Sainte-Agathe (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970).  
KOEKELBERG : A la Maison communale : Exposition de dessins d'enfants dans le cadre du concours communal de vocation artistique 1969 (jusqu'au 2 janvier 1970).

19 SCHAERBEEK : En l'église de la Sainte-Famille, à Schaarbeek (Helmet) à 20 h. 15 : Concert spirituel avec la participation assurée de Lola Bobesco et de son ensemble, de Michel Bollen (negro-spirituels) et de la Schola Cantorum Cantate Domino d'Alost. Entrée libre.

20 NIVELLES : En la Collégiale Sainte-Gertrude : Festival des Chants de Noël (également les 21 et 22 décembre).

22 BRUXELLES : Noël dans la Cité, dans le cadre prestigieux de la Grand-Place, avec la participation de nombreuses chorales (tous les après-midi à 17 heures, jusqu'au 26 décembre).

JANVIER 1970

1 BERCHEM-SAINTE-AGATHE : Journée de clôture des festivités de fin d'année, organisées par l'Association des Commerçants et Artisans de Berchem-Sainte-Agathe.

KOEKELBERG : A la Maison communale : Exposition de dessins d'enfants du concours communal de vocation artistique 1969 (jusqu'au 2 janvier 1970).

16 BRUXELLES : En la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean : Exposition rétrospective des Centres de Vacances du Service provincial de la Jeunesse (jusqu'au 24 janvier inclusivement). Cette exposition, organisée par le Service provincial de la Jeunesse, sera ouverte aux jours et heures ci-après : du lundi au vendredi, de 10 à 12 heures et de 13 à 18 heures; les samedis, de 14 à 18 heures. La salle sera fermée le dimanche 18 janvier.

25 GALMAARDEN : Fête de la Saint-Paul. Messe solennelle, cortège folklorique et distribution généreuse des « Pauwelbroodjes » (petits pains bénits) dont les propriétés sont, assure-t-on, miraculeuses (protection du bétail contre les épidémies, garantie d'une bonne récolte, etc...). Cette tradition populaire, haute en couleur et toujours très vivace, remonte à 1382.

30 BRUXELLES : Wollner (dessins) expose dans la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean (jusqu'au 14 février).

NOTRE livret de dépôt  
VOUS RAPPORTE

**4,50%**  
net

VOTRE «INTERET» vous dicte de consulter  
**BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE**

Vieille Halle aux Blés  
1000 BRUXELLES  
Tél. 11.42.93 (5 L.)



84, Boulevard Tirou  
6000 CHARLEROI  
Tél. 31.44.45 (3 L.)

La spéciale  
"NAPOLEON"

est une bière brune  
de fermentation  
haute, de longue  
conservation et de  
forte densité.

Elle est brassée  
par la

**BRASSERIE GEVE**

de Braine-l'Alleud, qui,  
il y a un siècle et demi  
déjà, brassait les bières  
qui faisaient le régal des  
armées napoléoniennes.

*Ma Banque?*

la **KREDIETBANK**

*évidemment!*

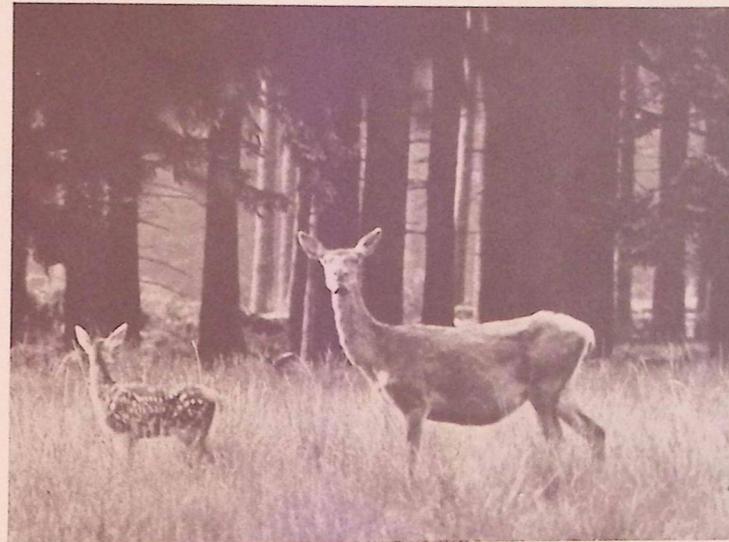
La banque qui connaît  
ses clients

*Avec les habitants de nos grands Bois d'Ardenne*

*La nouvelle édition que vous attendez tous...*

## LA FORÊT EST LEUR DOMAINE

Texte, photographies en noir et blanc, diapositives de Roger HERMAN.  
Papier couché 150 grammes sans bois, 72 pages en deux couleurs, 24 pages  
en quadrichromie, procédé offset, reliure carton extra-dur, couverture pelli-  
culée, format oblong 21x23 cm, réalisé par les éditions « Arts et Voyages »,  
édité par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.



*Un guide précieux pour tous ceux qui veulent se replonger dans la nature...*  
(Emile Clicheroux, Directeur général des Eaux et Forêts.)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION  
(VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER)

M .....  
Rue .....  
Localité .....

Signature et date :

Souscrit ..... exemplaire(s) de la nouvelle édition

“LA FORÊT EST LEUR DOMAINE,,

Au prix exceptionnel de 190 F l'exemplaire

(au lieu de 225 F, prix officiel)

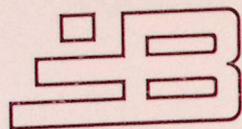
Jusqu'au 31 janvier souscrivez au prix exceptionnel de  
190 F (au lieu de 225 F prix officiel)

Envoyez le bulletin dès aujourd'hui à la Fédération du  
Tourisme de la Province de Liège, avenue Blondin, 33, à Liège.

Il verse la somme de ..... F

— Au C.C.P. 7067.00, de « Fédération du Tourisme, à  
Liège » (+ port : 10 F)

— A « Banque de Bruxelles, à Liège, compte P. 12.9102 -  
Fédération du Tourisme, à Liège » (+ port : 10 F)



# La Foire internationale de Bruxelles présente :

1 - 9 mars 1970

**13<sup>e</sup> Salon professionnel et international EUROPAC**  
Cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement.

14 - 22 mars 1970

**11<sup>e</sup> Salon international du BATIMENT et des ARTS DECORATIFS**  
Machines et matériaux de construction, équipements et fournitures pour le parachèvement de l'habitation et de sa décoration.

21 - 26 mars 1970

**6<sup>e</sup> Salon européen du Chauffage, du Conditionnement d'Air et de l'Isolation - EUROCLIMA**  
Climatisation, chauffage central, conditionnement d'air, régulation automatique, isolation thermique, chauffage urbain et industriel.

5 - 12 avril 1970

**8<sup>e</sup> Salon BEL-JOUETS**  
Jeux, jouets, articles de fête et de décoration, puériculture.

15 - 26 avril 1970

**43<sup>e</sup> Foire internationale de Bruxelles - CONFORT MENAGER**  
Appareils électroménagers - Alimentation - Chauffage, sanitaire, cuisine - Ameublement et arts décoratifs - Photographie, cinéma, arts graphiques - Droguerie - Représentations officielles belges et étrangères, etc...

23 - 31 mai 1970

**1<sup>er</sup> Salon international de l'EQUIPEMENT INDUSTRIEL**  
Appareils, machines, outillages et équipements pour l'industrie, électricité industrielle, électronique, engineering, manutention, pesage, matériels de bureau, etc.

septembre 1970

**14<sup>e</sup> Salon professionnel et international EUROPAC**  
Cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement.

12 - 18 septembre 1970

**1<sup>er</sup> Salon international du Génie civil et du Matériel de Chantiers de Construction - INTERMAT**  
Matériels de génie civil, machines pour la construction, engins de levage, terrassement, etc.

novembre 1970

**6<sup>e</sup> Salon international BABY-SHOW**  
Puériculture, voitures d'enfant, confection enfantine, meubles de chambres d'enfant, meubles de jardin, etc.

10 - 15 novembre 1970

**2<sup>e</sup> Salon international technique de la Peinture - PAINT TECHNICAL SHOW**  
Couleurs, vernis et matériels d'application de la peinture.

novembre - décembre 1970

**33<sup>e</sup> Salon international du MEUBLE**  
Meubles et sièges, produits de finition, garnitures et tissus d'ameublement.

décembre 1970

**5<sup>e</sup> Salon international du TRAVAIL DU BOIS**  
Machines, outillages et produits de finition pour le travail du bois.

8 - 13 juin 1971

**3<sup>e</sup> Salon international de l'Emballage - PROPACK**  
Machines, matériaux, articles semi-finis et finis d'emballage et de conditionnement, matériels de manutention, de pesage et de stockage.

1973

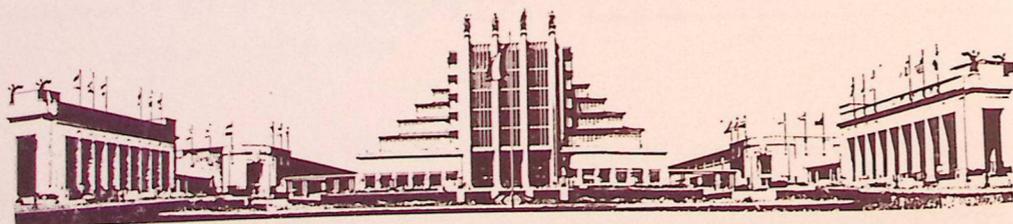
**4<sup>e</sup> Salon international des Matières plastiques - EUROPLASTICA**  
Matières premières, produits finis, machines et auxiliaires pour le travail des plastiques.

Le  
cadeau  
qui  
plaira...



au  
nouveau

3<sup>e</sup> étage de *Sarma-Lux*  
avenue Louise, Bruxelles



Renseignements : PALAIS DU CENTENAIRE, 1020 Bruxelles - Tél. 02/78.48.60 - Télex 23.643